



GECI International

Rapport Financier Annuel

Exercice 2007/2008

Des exemplaires du Rapport Financier Annuel sont disponibles auprès de GECI International

105 bis boulevard Malesherbes – 75008 Paris

sur le site internet de la Société www.geci.net

Chapitre 1	Responsables du Rapport Financier Annuel et du contrôle des comptes	4
1.1.	Responsable du Rapport Financier Annuel.....	4
1.2.	Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel.....	4
1.3.	Responsables du contrôle des comptes	5
1.4.	Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2007/2008.....	5
Chapitre 2	Rapport de gestion	6
2.1.	Présentation des comptes consolidés – Activité et situation du Groupe GECL.....	6
2.2.	Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe.....	10
2.3.	Activité en matière de Recherche et Développement	11
2.4.	Facteurs de Risques	13
2.5.	Evénements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2008.....	16
2.6.	Présentation des comptes sociaux GECL International– Activité et situation de la société.....	17
2.7.	Informations relatives aux mandataires sociaux	20
2.8.	Informations portant sur les titres de la société et l'actionnariat	22
2.9.	Filiales et Participations	29
Chapitre 3	Comptes consolidés Geci International	31
3.1.	Compte de résultat consolidé.....	31
3.2.	Bilan consolidé.....	32
3.3.	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	33
3.4.	Variation des capitaux propres consolidés.....	34
3.5.	Informations sectorielles.....	35
3.6.	Notes Annexes.....	37
3.7.	Filiales et participations	53
3.8.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2008.....	54
II -	Justification des appréciations.....	54
III -	Vérification spécifique	55

Chapitre 4	Comptes sociaux au 31 Mars 2008	56
4.1.	Compte de résultat	56
4.2.	Bilan	57
4.3.	Notes annexes	58
4.4.	GECI INTERNATIONAL SA - Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.....	68
4.5.	Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes Annuels, exercice clos le 31 mars 2008	69
4.6.	Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2008.....	71
Chapitre 5	Gouvernement d'entreprise	73
5.1.	Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.....	73
5.2.	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de Geci International (exercice clos le 31 Mars 2008)	86
Chapitre 6	Information financière et documents accessibles au public	88
Chapitre 7	Tableau de concordance	90



1.1. Responsable du Rapport Financier Annuel

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration.

1.2. Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le président du Conseil d'Administration,



SERGE BITBOUL

1.3. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires	
MAZARS & GUERARD Représenté par Monsieur Jacques KAMIENNY 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	FIDUCIAIRE LEYDET Représenté par Monsieur Didier AMPHOUX 13, rue de Laborde 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012
Commissaires aux comptes suppléants	
Monsieur Patrick de Cambourg 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	Monsieur Cédric BURGUIERE 13, rue de Laborde 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

1.4. Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2007/2008

	Mazars & Guérard				Fiduciaire Leydet			
	Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%	
	2007/08	2006/07	2007/08	2006/07	2007/08	2007/08	2007/08	2006/07
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	107	106.7	70%	70%	58.7	58.3	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	46	45	30%	30%				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Total des honoraires	153	151.7	100%	100%	58.7	58.3	100%	100%

2.1. Présentation des comptes consolidés – Activité et situation du Groupe GECl

2.1.1. Présentation générale

Le groupe GECl International est un groupe international de conseil et développement en ingénierie de haute technologie, dédié à l'excellence, et à la valorisation de son expertise et savoir-faire pour le développement de projets innovants avec un positionnement d'avant-garde dans l'Univers des Transports.

2.1.2. Examen des comptes consolidés au 31/03/2008

INFORMATIONS CHIFFREES

<i>En K€</i>	31-mars-06 (12 mois)	31-mars-07 (12 mois)	Avril-Sept 2007 (6 mois)	Sept-Mars 2008 (6 mois)	31-mars-08 (12 mois)
Chiffre d'affaires	35 205	38 227	19 543	20 947	40 490
Marge brute	9 166	6 562	3 725	4 989	8 714
Marge brute / CA	26,00%	17,20%	19,06%	23,82%	21,50%
Frais généraux	8 325	9 577	5 420	6 222	11 642
Résultat opérationnel courant	841	(3 015)	(1 695)	(1 233)	(2 928)
<i>Dont activité ingénierie</i>	2 402	-976	(370)	172	(198)
<i>Dont activité Skylander</i>	(1 561)	(2 039)	(1 325)	(1 405)	(2 730)
Résultat net part du Groupe	37	(3 605)	(2 128)	(2 039)	(4 167)
CAPITAUX PROPRES (Groupe)	4 171	546	20 486	19 028	19 028
Endettement FINANCIER Net	4 367	7 064	-12 433	-12 989	-12 989
Disponibilités et assimilés	1 201	2 390	18 459	18 348	18 348

2.1.3. Modalités de présentation-Avertissement

Les normes utilisées pour l'élaboration des comptes du groupe GECI International sont les normes IFRS depuis l'exercice 2005/2006.

A la demande de la direction des affaires comptables de l'Autorité des marchés financiers, les états financiers sont corrigés depuis l'exercice 2006/2007 pour ne plus intégrer d'activation au titre des frais de développement du programme Skylander. Cette correction, effectuée en application de la norme IAS38 qui demande, pour présenter un projet à l'actif, qu'une société soit en mesure de démontrer qu'elle dispose de la totalité du financement nécessaire à son aboutissement, ne préjuge en rien de l'avancement du tour de table financier en cours de constitution.

2.1.4. Eléments inhabituels

Aucun élément inhabituel n'est à signaler sur l'exercice 2007/2008.

2.1.5. Chiffre d'affaires

Sur le premier semestre de l'exercice 2007/2008, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 19,5 millions d'euros.

Sur le deuxième semestre de l'exercice 2007/2008, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 21,0 millions d'euros.

Sur l'exercice annuel 2007/2008, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 40,5 millions d'euros contre 38,2 millions d'euros sur l'exercice précédent soit une augmentation de 5,9 %.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2007/2008 s'établit à 9,9 M€, dans un contexte où des ressources d'ingénierie ont été affectées au projet Skylander dans une phase d'accélération du programme.

<u>En M€</u>	2007 / 2008	2006 / 2007	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	10,1	9,5	6,0%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	9,5	7,8	21,1%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	11,0	10,1	9,3%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	9,9	10,8	-8,3%
Exercice 2007/2008 (Avril - Mars)	40,5	38,2	5,9%

2.1.6. Informations sectorielles

2.1.6.1. Par secteur géographique

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Ingénierie France			
Chiffre d'affaires		17 900	17 722
Résultat opérationnel courant		-383	-262
% CA		-2,1%	-1,5%
Ingénierie Allemagne et Roumanie			
Chiffre d'affaires		14 021	15 271
Résultat opérationnel courant		569	-1 009
% CA		4,1%	-6,6%
Ingénierie Autres Pays			
Chiffre d'affaires		8 569	5 234
Résultat opérationnel courant		496	198
% CA		5,8%	3,8%
Total Ingénierie (Hors Holding)			
Chiffre d'affaires		40 490	38 227
Résultat opérationnel courant		682	-1 073
% CA		1,7%	-2,8%
Holding et Développement Skylander			
Résultat opérationnel courant		-3 610	-1 942
TOTAL GROUPE			
Chiffre d'affaires		40 490	38 227
Résultat opérationnel courant		-2 928	-3 015
% CA		-7,2%	-7,9%

Le chiffre d'affaires est majoritairement réalisé sur deux zones géographiques : France (44%) et Allemagne (35%). L'international produisant 56% du chiffre d'affaires total du groupe

L'Espagne (étude en maintenance et opérabilité) et l'Afrique du Sud (activités dans le domaine de l'énergie), ont connus des taux de croissance de 30 à 50 % cette année, démontrant la pertinence des investissements commerciaux effectués par le groupe pour diversifier son activité et élargir son portefeuille clients. Les industries aéronautiques émergentes de pays asiatiques comme la Chine et la Corée représentent déjà 3 % du chiffre d'affaires du groupe et devraient être en forte croissance sur les prochains exercices.

Le retour à la rentabilité de l'Allemagne sur l'exercice témoigne du travail de maîtrise et de la bonne gestion des affaires au Forfait (Workpackage), qui avaient fortement pénalisé l'activité sur l'exercice précédent.

Le poste « Holding et Développement Skylander » porte l'intégralité des charges de recherche et développement du Skylander qui représentent 2.730 K€ sur l'exercice.

2.1.6.2. Par secteur d'activité

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07		
Aéronautique		28 054	69%	28 124	74%
Spatial		4 793	12%	4 348	11%
Transport		1 039	3%	1 201	3%
Propulsion - Energy		4 117	10%	2 974	8%
Naval		2 282	6%	1 544	4%
Autres		205	1%	36	0%
Chiffre d'affaires consolidé		40 490	100%	38 227	100%

La politique de diversification sectorielle engagée par le groupe a permis une baisse relative, cette année encore, de l'ordre de 5%, de la part du chiffre d'affaires réalisé dans l'aéronautique, soit 69% en 2007/2008 contre 74% sur l'exercice précédent.

Les secteurs « propulsion et Energie » et « Spatial » ont connu une forte progression de plus de 20% cette année, l'activité « Naval » réalisant pour sa part, plus de 47% de croissance

2.1.7. Résultat opérationnel courant des activités d'ingénierie :

Le résultat opérationnel courant des activités d'ingénierie s'élève à - 198 k€ sur l'exercice annuel 2007/2008 contre - 976 k€ pour l'exercice annuel 2006/2007 et démontre une nette amélioration de la rentabilité, notamment sur l'Allemagne où les difficultés rencontrées l'an dernier ont été maîtrisées. Le second semestre de l'exercice avec une marge brute en forte progression (24 % au second semestre contre 19 % au premier semestre) illustre les efforts du groupe axés sur une rentabilité accrue en œuvrant pour une meilleure gestion des coûts et l'amélioration du taux d'activité

2.1.8. Résultat opérationnel courant de l'activité de développement Skylander :

Les dépenses de développement du programme Skylander sont portées en charges de période, elles s'élèvent à 2,7 millions d'euros sur l'exercice annuel 2007/2008 contre 2 millions d'euros sur l'exercice précédent, augmentation liée à l'accélération du programme.

2.1.9. Résultat net

Le résultat net de l'exercice annuel 2007/2008 ressort à - 4,1 millions d'euros. Cette perte comprend, outre les dépenses de développement du programme Skylander pour 2,7 millions d'euros, des pertes de change comptable liées à l'évolution défavorable du Dollar contre l'Euro, à hauteur de 0,7 million d'euros.

2.1.10. Situation Financière

Les capitaux propres au 31 mars 2008 ont été renforcés et s'élèvent après prise en compte de la perte de l'exercice à 19 millions d'Euros Au 31 mars 2008, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 12.989 K€, Les liquidités s'élèvent à 18 348 K€.

Ainsi GECL International dispose d'une structure financière solide et d'une importante trésorerie.

2.1.11. Obtention du label oseo anvar « entreprise innovante »

GECL International a obtenu le 9 novembre 2006, le label OSEO ANVAR « Entreprise Innovante », qui constitue la reconnaissance des compétences et de l'innovation du groupe. Ce label permettra à une nouvelle catégorie d'investisseurs comme les FCPI d'accompagner le groupe GECL International tout en offrant aux investisseurs individuels une meilleure rentabilité et une fiscalité attractive.

Ce label distingue également la stratégie de GECL International qui se tourne vers un modèle économique différent valorisant son expertise et son potentiel d'innovation.

2.2. Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe

GECI International : La valorisation d'un savoir faire d'exception

Dans un environnement mondial de plus en plus concurrentiel, où les industriels majeurs cherchent à conquérir des marchés et délocalisent pour obtenir des gains de compétitivité, GECI International a choisi de développer une stratégie propre basée sur l'expertise, la technologie, et l'innovation.

GECI International s'appuie sur des ressources hautement qualifiées, formant des équipes de recherche et développement au fait des dernières avancées technologiques, et répond ainsi aux besoins d'un marché devenu mondial à la recherche de solutions industrielles globales toujours plus performantes et efficaces.

GECI International vient capitaliser sur un savoir-faire développé depuis plus de 25 ans et reconnu dans le monde entier, et s'engage dans les axes suivants :

- **la prestation intellectuelle avec conseil, expertise et solutions d'ingénierie globale**
- **des nouveaux concepts et projets en propriété intellectuelle avec le Skylander**

Cette stratégie offre à GECI International de très belles perspectives de développement et consacre la mutation réussie de son business model.

GECI International ambitionne de doubler la taille de son pôle d'activité conseil et ingénierie dans les trois prochaines années

Avec son activité de conseil et d'ingénierie, GECI International s'affirme encore davantage comme un partenaire international privilégié des grands groupes industriels, grâce à son positionnement d'avant-garde, et poursuit une politique dynamique fondée sur la rentabilité, la croissance, et la conquête de nouveaux marchés.

La rentabilité

Un focus tout particulier est apporté aux marges brutes opérationnelles qui ont progressé sur l'exercice de +16%. Suivant cette tendance, GECI International prévoit encore sur l'exercice 2008/2009, une amélioration sensible de ses marges opérationnelles, grâce à une politique ferme de maîtrise des coûts.

L'optimisation de l'utilisation des ressources et les regroupements de compétences permettront également cette année, de poursuivre l'amélioration de l'efficacité des structures en conservant réactivité et service de qualité.

La croissance

Le groupe prévoit pour l'exercice 2008/2009 une croissance organique de 10% à 15%, en ligne avec le marché.

Par ailleurs, le groupe ambitionne d'augmenter significativement la taille de son pôle de conseil et ingénierie en haute technologie dans les trois prochaines années par :

- une croissance organique: d'une part en privilégiant des expertises aéronautiques très ciblées sur l'ensemble du marché mondial, d'autre part, en poursuivant le développement des activités à fort potentiel de croissance telles que le naval, l'offshore, l'énergie et l'infrastructure.
- une croissance interne, et liée aux nouveaux besoins générés par le développement de l'avion Skylander. Une infrastructure industrielle nouvelle, des besoins d'ingénierie supplémentaires, des adaptations pour une clientèle d'opérateurs et distributeurs du Skylander, des nouvelles versions sont autant de facteurs de développement.
- une croissance externe ciblée sur les secteurs technologiques à fort potentiel : le groupe privilégiera des acquisitions pour compléter son offre, atteindre une taille critique, et évoluer dans tous les secteurs de présence, vers une offre à forte valeur ajoutée et pouvant être capitalisée.

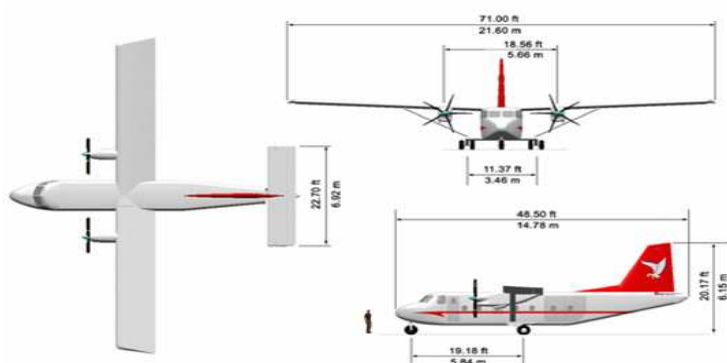
Les marchés

Fort d'une expertise et d'un savoir-faire internationalement reconnu, le groupe marque sa différence par la haute technicité des marchés qu'il remporte, tel le contrat de conception des mâts moteurs de l'A350 XWB, nouvel avion d'Airbus destiné à entrer en service en 2013 avec 292 avions commandés. GEI International compte poursuivre sa maîtrise de ce type d'expertise avec la majorité des acteurs mondiaux de l'aéronautique. Cette catégorie de prestations représente des montants de l'ordre de 40 à 60 millions de USD, en fonction des avions. La réalisation des mâts de l'A350XWB rentre dans cette catégorie.

Le groupe poursuit sa diversification géographique, et sectorielle, en particulier dans les pays à bas coûts et compte pour développer des parts de marché sur sa grande technicité et sa capacité d'utilisation de ressources multiculturelles et de management de projets complexes.

2.3. Activité en matière de Recherche et Développement

2.3.1.1. Programme Skylander



GEI International et le Skylander : un nouvel avionneur voit le jour

Projet-phare de GEI International, illustrant sa compétence et son potentiel de croissance, le Skylander est un nouvel avion polyvalent bi-turbopropulseur s'adressant à un marché mondial estimé à plus de 4000 avions sur les années 2010-2030. GEI International a fortement investi dans ce projet depuis 2001, et voit la pertinence de ce choix stratégique confirmée par ses succès commerciaux.

Simple, solide et performant, le Skylander est conçu pour opérer en environnement difficile et déficient en infrastructure. Vecteur de progrès, véritable outil de désenclavement, il favorise les échanges et le développement des économies locales. Le Skylander répond aux enjeux du développement durable.

Le développement commercial : un réel engouement avec 450 intentions de commande

Avec 450 intentions de commandes de la part de 25 opérateurs et distributeurs du monde entier (parmi lesquels Inde, Népal, Indonésie, Scandinavie, Polynésie, Caraïbes, Nouvelle-Calédonie, Cameroun, Afrique du Sud,...) équivalent à environ 2 000 M\$, le Skylander démontre un excellent positionnement en terme de design, de performances et de prix, témoignant ainsi de l'attente du marché pour un nouvel avionneur.

GEI International dans une politique de support produit de qualité s'est engagé avec la société Sogitec (Dassault) et Edisoft-Empordef dans une démarche de réalisation d'un système de logistique intégré donnant à l'avion un avantage décisif sur une concurrence vieillissante.

Un processus de négociations a été engagé avec plusieurs compagnies aériennes. A l'issue des études spécifiques des performances et des conditions opérationnelles demandées par les opérateurs, les premières commandes fermes pourront être annoncées.

Une valorisation confirmée du Skylander

Fort de son expertise, de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux, GECI International a initié ses premières études sur le Skylander dès 2001, et a recherché des partenaires industriels et financiers pour mener à bien ce projet. Le « Skylander », programme structurant pour l'industrie aéronautique au Portugal, et supporté par les institutions portugaises, s'est vu attribué le label PIN, projet d'intérêt national. Dans le cadre du processus de montage financier, un cabinet français d'expertise en propriété intellectuelle a valorisé le projet pour un montant de 47 M€ à la date du 31 mars 2008. Cette expertise note en particulier la maîtrise des sujets techniques, la maturité du projet et vient confirmer les objectifs de ventes du Skylander.

Le montage financier : phase finale de bouclage du capital, aides et subventions

L'investissement global sur les années 2008 à 2011, estimé actuellement à 115 M€, couvre la commercialisation, la conception, le développement, la certification, l'industrialisation, et les besoins en fonds de roulement. Vu l'intérêt stratégique du Skylander pour le Portugal, et ses retombées sur les plans industriel, économique, universitaire et social, le projet bénéficie d'un statut particulier ouvrant droit à une enveloppe d'aides et subventions significatives.

Dans ce contexte très favorable, en complément de l'apport industriel, la filiale portugaise de GECI International, « Sky Aircraft Industries » dédiée au projet Skylander, se verra dotée d'un apport en capital sous forme numéraire de 40 M€ dont 20 M€ apportés par GECI International, issus de l'augmentation de capital de juillet-août 2007.

La dotation complémentaire en capital de 20 M€ provient du partenaire stratégique Empordef avec lequel un accord a été signé et des actionnaires supplémentaires publics et privés.

Le processus de capitalisation de Sky Aircraft Industries a été lancé, GECI International demeurant l'actionnaire majoritaire.

Le programme PIN « Skylander » s'inscrit dans le Cadre de Référence Stratégique National du Portugal 2007-2013-QREN, et vu son importance bénéficie d'un traitement spécifique. Le dossier déposé auprès de l'Agence pour l'Investissement et le Commerce Extérieur du Portugal, poursuit son traitement dans des conditions de coopération excellentes.

Le programme : un plan de marche respecté

Depuis l'augmentation de capital de juillet 2007, les équipes du Skylander se sont considérablement renforcées avec des experts du monde aéronautique dans les domaines techniques, industriels et commerciaux.

Conformément au planning, le programme entre à présent dans sa phase DDP (Detailed Design Phase), préliminaire à la phase de production du premier prototype SK1.

L'année 2008 verra également le lancement des programmes de certification FAR 23 et CS23.

Par ailleurs, le groupe a commencé à regrouper géographiquement l'ensemble de ses compétences aéronautiques dédiées au Skylander et poursuit son programme de sélection de ses fournisseurs et sous-traitants. Parmi ceux-ci, Sogitec, Edisoft et ETI, Yazaki, Incompol, Lauak, CEIIA, Straéro...

Sky Aircraft Industries réalise l'intégralité du processus de développement, de commercialisation, d'assemblage final et de support après-vente et planifie une production de 6 avions par mois en régime de croisière. Devant la forte demande, SAI demande à ses partenaires industriels de prévoir une flexibilité de production jusqu'à 10 avions par mois.

Reims Aviation Industries

Enfin, avec la prise de participation majoritaire envisagée dans le capital du constructeur aéronautique Reims Aviation Industries, GECI International conforte sa position de nouvel avionneur et élargit ses compétences à la construction, la customisation, et la modification d'avions. Dans un marché mondial où les turbopropulseurs sont de plus en plus recherchés pour leur économie, la production des 2 bi turbopropulseurs F406 et Skylander SK-100 répond parfaitement aux besoins d'un marché en pleine croissance.

GECI International apportera à Reims Aviation Industries son expertise unique d'ingénierie aéronautique développée depuis plus de 25 ans auprès des plus grands constructeurs mondiaux, lui permettant d'élargir son offre produit en adaptant l'avion F406 à tous types d'applications. GECI International permettra également au constructeur Rémois de proposer des nouvelles prestations à forte valeur ajoutée en augmentant ses capacités de customisation, de modification et de retrofit.

La complémentarité des deux entreprises permet à GECI International de développer ses compétences dans la construction et le support après-vente, et consolide ainsi sa position dans le monde aéronautique. Les équipes du Skylander bénéficieront d'un savoir-faire issu de plus de cinquante années d'expérience dans la production d'avions légers, en particulier au travers de missions d'assistance à la mise en place de l'usine d'assemblage du SK-100 au Portugal. La mutualisation des expertises permettra également l'optimisation des supply chain des deux appareils.

Avec le Skylander, le Groupe a choisi la carte de l'innovation pour bâtir et investir pour l'avenir. Ces choix stratégiques se renforcent dans l'environnement économique actuel, révélant des perspectives futures que nous savons excellentes.

Les dépenses de développement du programme Skylander sont portées en charges de période, elles s'élèvent à 2,7 millions d'euros sur l'exercice annuel 2007/2008 contre 2 millions d'euros sur l'exercice précédent.

2.3.1.2. Autres activités de recherche et développement

Les projets de recherche et développement portent principalement sur les « analyses et les simulations numériques de structures à géométrie complexe dans les domaines de la mécanique, de la thermique et de la dynamique rapide ». Ces coûts sont supportés en totalité en France, et s'élèvent pour l'année civile 2007 à 1 407 k€ contre 543 k€ en 2007.

2.4. Facteurs de Risques

2.4.1. Risque de change

Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En effet, GECI International opère principalement en Zone Euro et en Afrique du Sud. La politique du Groupe est de facturer dans la devise de ses coûts directs, ce qui minimise son risque de change. Ce risque fait néanmoins l'objet d'une attention particulière et si la société devait conclure un contrat significatif dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, une couverture de change serait souscrite.

L'activité en Afrique du Sud est majoritairement assise sur des flux en dollars (revenus, charges directes et majeure partie des charges indirectes indexés sur USD). L'assiette nette du risque de change a fortement augmenté car le montant de résultat généré annuellement est de l'ordre de 400 K\$.

Nous considérons ce risque suffisamment significatif dorénavant pour justifier la mise en place d'instruments de couverture.

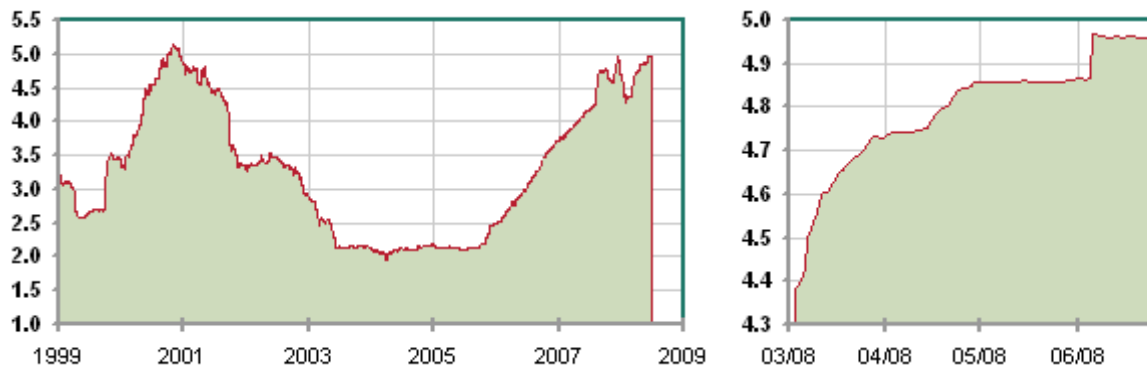
2.4.2. Risque de taux

L'essentiel de l'endettement financier du Groupe est à taux variable.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI SYSTEMES, a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004. Elles bénéficient d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.60%.

Taux courts - Euribor 3 mois

4.96 % (25/06/08)



Extrêmes
depuis
04/01/99

↑ 5.14 % - le 31/10/00
↓ 1.96 % - le 29/03/04

Extrêmes
depuis
01/01/08

↑ 4.97 % - le 06/06/08
↓ 4.29 % - le 23/01/08

Le taux d'intérêt du compte courant consenti par l'actionnaire principal est un taux fixe de 3,50% l'an.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

2.4.3. Risques de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une re-planification des ressources hebdomadaires, et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

La part de chiffre d'affaires réalisée sur des contrats significatifs présentant un risque de bonne fin s'élève à environ 10% du chiffre d'affaires.

2.4.4. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

GECI International dispose d'un portefeuille d'une centaine de clients. Sa stratégie est aujourd'hui axée sur un accroissement de cette clientèle, sur une extension des activités, dans des secteurs connexes, tels la défense et le naval et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au groupe une diversification beaucoup plus importante, le risque de se retrouver pour un nombre d'activités en même phase de retournement étant ainsi réduit.

Néanmoins, l'activité aéronautique étant de plus en plus concentrée autour d'un nombre réduit d'acteurs, toute interruption des relations commerciales avec un acteur majeur pourrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

2.4.5. Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 25 ans. Le Groupe a développé un grand savoir-faire, en particulier, dans sa capacité à conduire et réaliser des projets mobilisant en cas de besoin ses différents bureaux en parallèle. La commercialisation de ses prestations et de ses services en dehors de la France a représenté pendant l'exercice 2007/2008 plus de 56% du chiffre d'affaires, pour l'essentiel dans trois pays, l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du Sud.

Le Groupe pourrait se trouver confronté à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, la difficulté de gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales de la Société et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

2.4.6. Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées

Les technologies externes utilisées par le groupe sont principalement des logiciels de dessin, maillage et calcul de résistance. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondants aux besoins exprimés par ses clients. Le principal logiciel utilisé est le logiciel CATIA, développé par la société Dassault Aviation et commercialisé par la société IBM.

Il n'existe pas de risques significatifs liés aux autres fournisseurs du Groupe. GECI International s'adresse à de nombreux fournisseurs, facilement remplaçables et aucun d'eux ne représente un montant d'achat significatif.

2.4.7. Risques liés au lancement de la phase industrielle du programme Skylander

Le groupe a développé sur fonds propres la conception de l'avion Skylander. Le groupe reste totalement mobilisé pour pouvoir annoncer prochainement le lancement de la phase industrielle qui nécessite de réunir des financements d'investisseurs privés et des institutions gouvernementales portugaises. Cette phase industrielle doit permettre la certification, la fabrication et la commercialisation de cet avion.

Le développement du Skylander – à l'image des autres projets de développement - pourrait subir des délais du fait de difficultés techniques, technologiques, de délais de certification ou de perte d'hommes clefs. Ces risques sont néanmoins modérés dans le cas du projet Skylander de part la simplicité de l'avion, l'expertise démontrée de GECI International dans le développement et la certification d'appareils, les partenariats techniques liés avec des fabricants aéronautiques et des constructeurs ainsi que par l'utilisation d'un réseau d'experts expérimentés (ingénieurs en chefs, directeurs de production...).

2.4.8. Risques liés à l'environnement

L'activité du Groupe n'engendre pas de risque environnemental significatif.

2.4.9. Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous montre les engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le groupe GECI International, que ce soit dans le cadre de l'activité courante ou autrement :

En K€	Exercice 2007/2008	Exercice 2006/2007
Cautions de contre garantie sur marchés	Néant	Néant
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties données	Néant	Néant
Indemnités de fin de carrière des salariés (part non comptabilisée)	Néant	Néant
Autres engagements donnés : Clauses de retour à meilleure fortune en faveur de la société GECI Technologies Holding	1.500	1.500
TOTAL	1.500	1.500

2.5. Événements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2008

GECI International a signé le 9 juillet 2008, un protocole d'accord à l'issue duquel, au terme des diligences d'usages, la société devrait souscrire en totalité à une augmentation de capital réservée de Reims Aviation Industries, pour un montant de 4,5 millions d'euros à 1,40 euro par action. A l'issue de cette opération, la participation de GECI International dans le capital de Reims Aviation Industries s'élèvera à 52,39 %.

Le rapprochement des deux entreprises constituera un relais de croissance important pour les deux sociétés.

GECI International apporterait à Reims Aviation Industries la possibilité d'adapter l'avion F406 à différents marchés et permettra également de proposer des prestations complémentaires à forte valeur ajoutée en augmentant les capacités de customisation, de modification et de retrofit. GECI International mettrait au profit de Reims Aviation Industries son expertise dans l'ingénierie développée depuis 25 ans auprès des plus grands constructeurs aéronautiques mondiaux.

Par ailleurs la prise de participation dans Reims Aviation Industries apporterait à GECI International, le savoir-faire dans l'assemblage des avions légers, et permettrait, des missions d'assistance à la mise en place de l'outil de production du SKYLANDER au Portugal. La mise en commun des savoir-faire techniques faciliterait également la mutualisation des expériences et des compétences en permettant une optimisation des supply chain.

2.6. Présentation des comptes sociaux GECI International– Activité et situation de la société

2.6.1. Présentation générale

La société GECI International est la société mère du groupe GECI International, elle assure la direction et la coordination d'ensemble du Groupe. Elle se positionne comme garante et gestionnaire des politiques fonctionnelles et offre des services support aux filiales du groupe (business développement, marketing, commercial, technique et management de programme, recrutement, RH, qualité, financier).

2.6.2. Modalités de présentation

Nous vous précisons que les comptes annuels de la société ont été établis selon les mêmes normes et méthodes comptables que l'exercice précédent. Les normes IFRS ne concernent pas l'établissement des comptes sociaux mais uniquement l'établissement des comptes consolidés.

Les encours Skylander, localisés chez Skydesign, filiale détenue intégralement par GECI International, étaient activés au 31 mars 2006 pour un montant de 4.314 K€. Ces encours ont été constatés en charge sur l'exercice 2006/2007 au niveau de Skydesign et donc par conséquence, par voie de provisions sur sa filiale, au niveau de GECI International. GECI International a donc constaté sur l'exercice 2006/2007 une perte de 4.314 K€ liée au passage en charge de l'actif Skylander.

2.6.3. Activité de la société - Examen des comptes annuels de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.114 k€ contre 2.948 k€ sur l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires est constitué essentiellement par la facturation des services rendus à ses filiales.

En K€	Refacturation Management Services	Refacturation Assurance RCP	Refacturation Autres	Refacturation projet technique	Produits financiers	Charges financières
AGIR	141				17	
DOPS	252					15
GES Srl	70				43	
GECI GMBH	487	30			205	
GECI INDONESIA						
GECI Ingeneria sl	178	7			45	
GECI LIMITED	168	2			149	
GECI NUSANTARA						
GECI SYSTEMES SAS	1 248	39	126		76	
HITEP		9				
MTS SA						
SKY DESIGN SAS	147		26	1 172	255	
TOTAL	2 692	87	151	1 172	791	15

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte de (644 K€) sur l'exercice 2007/2008 contre un produit de 100 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à -3.073 K€ contre -8.380 K€ sur l'exercice précédent. Il est principalement expliqué par les mouvements des provisions sur titres de participation :

En K€ - Provisions et Dépréciations sur titres	Titres	Comptes Courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/2007	6 069	9 024	1 911	17 004
GECI Systèmes	2 805	-2 791	466	481
Sky Design		3 106	-142	2 964
Sky Aircraft	50	133		183
GECI Gmbh	-26	-166		-193
GECI Ingenieria	11			11
GECI Srl				0
GECI Ltd		331		331
GES		333		333
GECI Indonesia		17		17
GECI Nusantara		-103		-103
Mouvements 2007/2008	2 840	859	324	4 024
Provisions au 31/03/2008	8 909	9 883	2 235	21 028

La perte de l'exercice est principalement liée au provisionnement sur la société Skydesign pour 2.964 K€ et au provisionnement sur la société GECI Systèmes pour 481 K€.

Le résultat net ressort à -2.863 K€ contre -8.366 K€ sur l'exercice précédent.

2.6.4. Situation Financière

Les capitaux propres de la société passent de - 513 k€ au 31 mars 2007 à + 18.449 K€ avec le résultat de période. Les capitaux propres étaient donc inférieurs à la moitié du capital social à fin mars 2007. Deux augmentations du capital sont intervenues durant l'exercice. la première en juillet 07 qui a donné lieu à l'émission de 4 775 111 actions nouvelles, assorties chacune de 1 BSA et la deuxième en août 2007 qui a donné lieu à l'émission de 645 483 actions nouvelles assorties de chacune 1 BSA . Le capital social a augmenté de 1 355 K€ et la prime d'émission de 20 469 K€. Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission, pour un montant de 947 K€. Le règlement de l'opération a été effectué par compensation de compte courant de l'actionnaire principal pour un montant de 2.867 K€ et pour le solde en trésorerie. Le nombre total de BSA, créés lors de l'augmentation de capital de juillet 2007 et août 2007, s'élève donc à 5 420 594. Deux bons de souscription d'actions permettront de souscrire à 1 action nouvelle au prix de 7.50 € par action. La période d'exercice court du 27 juillet 2007 au 31 décembre 2008.

Au 31 Mars 2008, 683 actions ont ainsi été souscrites par l'exercice des BSA. Le capital de Geci International au 31 Mars 2008 se compose donc de 26 909 277 actions avec une valeur unitaire de 0.25 €.

2.6.5. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008

Nous vous proposons d'affecter en totalité le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008, qui se traduit par une perte de 2.863 KE sur le compte "Report à Nouveau", lequel passerait ainsi d'un solde de (16.604) KE à un nouveau solde de (19.467) KE.

2.6.6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 233 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une quote-part de location mobilière correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI) pour un montant de 4 656 €.

2.6.7. Rapport général des commissaires aux comptes

Vos commissaires aux comptes vous feront part dans leur rapport général dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés. Ce rapport figure au paragraphe 3.8 du présent document.

2.6.8. Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce - rapport spécial du commissaire aux comptes

Vos commissaires aux comptes examinent, dans leur rapport spécial sur cette question, les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été conclues par votre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé. Ce rapport figure au paragraphe 4.6 du présent document.

2.6.9. Liste des conventions libres portant sur des opérations courantes et conclues dans des conditions normales

Lors de l'exercice, il a été mis en place une convention de trésorerie entre Geci international et ses filiales afin de constituer un pool de trésorerie géré par Geci international. L'objet de la convention est de favoriser ainsi la coordination et l'optimisation de l'utilisation des excédents ou de la couverture des besoins de trésorerie appréciés globalement au niveau du groupe. Le taux des intérêts débiteurs et créditeurs est fixé pour l'exercice à 5,20%.

2.6.10. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la situation de la Société

Les perspectives de la société GECI International sont directement liées aux perspectives du groupe détaillées ci-avant.

2.6.11. Activité en matière de recherche et développement

Les activités de Recherche et Développement sont portées par les filiales du groupe. Ces activités sont détaillées ci-avant.

2.6.12. Evénements importants postérieurs à la clôture de l'exercice (article L.232-1 du Code de commerce)

GECI International a signé le 9 juillet 2008, un protocole d'accord en vue duquel, au terme des diligences d'usages, la société devrait souscrire en totalité à une augmentation de capital réservée de Reims Aviation Industries, pour un montant de 4,5 millions d'euros à 1,40 euro par action. A l'issue de cette opération, la participation de GECI International dans le capital de Reims Aviation Industries s'élèvera à 52,39 %.

Le rapprochement des deux entreprises constituerait un relais de croissance important pour les deux sociétés.

2.7. Informations relatives aux mandataires sociaux

2.7.1. Liste des mandats sociaux et fonctions exercés pendant l'exercice par les dirigeants de la société.

Nom	Mandats au sein du Groupe GECI International	Mandats hors GECI
Serge BITBOUL	Président directeur Général de GECI Ltd Président directeur Général de Geci Indonesia Président de Skydesign Président directeur Général de Geci Srl Président directeur Général de Geci Ingenieria sl Administrateur de Geci Engineering Services Président de Sky Aircraft Industries	Gérant de : - la Financière des Chavelles SC - Invest 2000 Sarl Président de - Geci Technologies Holding Eurl
Pascale SANSONETTI - TURNEAU	Président de Geci Systèmes et AGIR	Néant
Jean-Daniel CHABAS	Néant	Administrateur Caisse Crédit Mutuel l'Haÿ les Roses Administrateur Fondation Lambrechts
Stéphane BERREBI	Néant	Administrateur de Dolphian S.A.
Guenter KAPPLER	Néant	Membre du Conseil de Surveillance d'IABG GmbH
Gérard DELAGE	Néant	Néant
Alain BOU ANHA	Néant	Gérant de - SARL IMMOBAN - SARL NAM Productions - SCI COUNTRY Profession - SCI ARY

2.7.2. Rémunération des dirigeants

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 159.876 € [Rém. Fixe : 157.938 € - Avantages en nature : 1.938 €]
- Mme SANSONETTI - TURNAU, Directeur Communication, Marketing et Stratégie Groupe, 121.213 € [Rémunération Fixe].

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de Geci International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2007/2008 d'un total de 22 000 € de jetons de présence.

2.7.3. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs (article L.225-45 du Code de commerce)

Nous vous proposons, en application de l'article L.225-45 du Code de commerce, de fixer à la somme de 60.000 euros le montant maximum de la somme annuelle pouvant être alloués au conseil d'administration au titre des jetons de présence pour l'exercice en cours.

Nous vous précisons que les administrateurs (à l'exception de Monsieur Serge BITBOUL et de Madame Pascale SANSONETTI – TURNAU) ont bénéficié au titre de l'exercice 2007/2008 d'un total de 22 000 € de jetons de présence.

2.7.4. Direction Générale de la société et mandats des administrateurs

Direction générale de la Société (article R.225-102 du Code de commerce)

Nous vous précisons que le conseil d'administration en date du 27 septembre 2006 a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société.

Lors de cette même réunion, le conseil d'administration a décidé, par conséquent, de nommer en qualité de Président du conseil d'administration Monsieur Serge BITBOUL, Directeur général. Depuis cette date, Monsieur Serge BITBOUL, Président Directeur Général, assume la direction générale de la Société.

Termes des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que :

-les mandats d'administrateurs de la Société de Monsieur Serge Bitboul, Stéphane Berrebi, Gérard Delage et Alain Bou Anha arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012,

-les mandats d'administrateurs de la Société de Monsieur Guenter Kappler et Jean-Daniel Chabas arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013,

-le mandat d'administrateur de la Société de Madame Sansonetti-Turnau arrivera à son terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008.

-les mandats de la société Mazars & Guerard, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Patrick de Cambourg, commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010,

-les mandats de la société Fiduciaire Leydet, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Cédric Burguière, commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

2.8. Informations portant sur les titres de la société et l'actionariat

2.8.1. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

2.8.1.1. Evolution de l'actionariat

	31-mars-05				31-mars-06			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	10 335 680	80,2%	20 651 360	87,1%	13 900 137	65,7%	21 467 797	73,8%
Autres actionnaires nominatifs	515 590	4,0%	1 031 180	4,4%	36 909	0,2%	73 455	0,3%
Flottant	2 041 530	15,8%	2 041 530	8,6%	7 550 954	35,1%	7 550 954	26,0%
TOTAL	12 892 800	100,0%	23 724 340	100,0%	21 488 000	100,0%	29 092 206	100,0%
	31-mars-07				31-mars-08			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	12 514 104	58,2%	19 270 438	67,4%	13 238 142	49,2%	22 570 196	62,1%
Actionnaires nominatifs (hors dirigeants)	381 396	1,8%	732 417	2,6%	136 094	0,5%	218 771	0,6%
Actionnaires au porteur (hors dirigeants)	8 592 500	40,0%	8 592 500	30,0%	13 535 041	50,3%	13 535 041	37,3%
TOTAL	21 488 000	100,0%	28 595 355	100,0%	26 909 277	100,0%	36 324 008	100,0%

Répartition récente du capital et des droits de vote

A la date du 31 mars 2008, dernière date pour laquelle l'information est disponible, la répartition du capital et des droits de vote est précisée dans le tableau ci-dessous.

Le nombre total d'actions est 26.909.277 et le total des droits de vote est de 36.324.008

	31-mars-08			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Serge Bitboul	5 515 687	20,5%	8 766 808	24,1%
G.T.H. *	7 722 455	28,7%	13 803 388	38,0%
Autres nominatifs	136 094	0,5%	218 771	0,6%
Autres au porteur	13 535 041	50,3%	13 535 041	37,3%
TOTAL	26 909 277	100,0%	36 324 008	100,0%

(*) GECI Technologies Holding SAS (GTH) est une société contrôlée par Monsieur Serge Bitboul

Informations sur les principaux actionnaires

Au 31 mars 2008, les actionnaires détenant individuellement plus de 5 % des actions de la société étaient les suivants :

Monsieur Serge BITBOUL	20.50 %
GECI TECHNOLOGIES HOLDING *	28.70 %

(*) Société contrôlée par Serge Bitboul

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5% du Capital ou des droits de vote.

Depuis sa création, la Société est contrôlée par Serge Bitboul, du fait de sa détention de la majorité du capital et des droits de vote, directement ou indirectement au travers de GTH.

Monsieur Serge BITBOUL détient directement et indirectement 49,20 % du capital et 62,14 % des droits de vote.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires dont la Société ait connaissance.

Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte du 27 septembre 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à racheter des actions de la Société, dans la limite de 10% du capital, pour un prix maximum d'achat de 5 € et un prix minimum de vente de 1 €. Aucun rachat d'action n'a été effectué à ce jour.

Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer, ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe ni dans les statuts de la Société ni autrement, de dispositions pouvant avoir un tel effet, à la possible exception du droit de vote double dont disposent les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans.

2.8.1.2. Evolution du cours de bourse

Tableau d'évolution de l'action depuis le 1er janvier 2005

Date	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Cours moyen (ouverture)	Nombre de titres échangés	Capitaux en milliers d'euros	Nombre de séances de cotation
avr-05	1.88	07-avr	1.53	22-avr	1.72	62 649	107.73	21
mai-05	1.52	13-mai	1.32	26-mai	1.39	50 037	69.44	17
juin-05	2.81	21-juin	1.33	06-juin	1.86	1 606 721	3 584.34	21
juil. 2005	2.34	04 juil.	1.76	28 juil.	2.01	2 974 400	5 766.06	21
août-05	2.29	04-août	1.86	01-août	2.04	2 747 671	5 683.88	23
sept. 2005	2.29	22 sept.	1.92	07 sept.	2.02	2 899 322	6 034.76	22
oct. 2005	2.13	4 oct.	1.67	28 oct.	1.96	1 364 234	2 671	21
nov. 2005	2.12	15 nov.	1.79	16 nov.	1.91	1 147 176	2 212	22
dec. 2005	2.08	07 dec.	1.77	30 dec.	1.92	1 182 684	2 286	21
janv. 2006	2.03	19 janv.	1.76	2 janv.	1.88	1 201 680	2 262	22
févr. 2006	3.18	20 févr.	1.83	10 févr.	2.14	9 558 798	20 446	20
mars-06	2.84	30-mars	2.18	09-mars	2.42	4 225 745	10 207	23
avr-06	3.05	27-avr	2.59	03-avr	2.81	3 652 149	10 250	18
mai-06	3.19	17-mai	2.20	23-mai	2.74	3 325 214	9 116	22
juin-06	2.55	02-juin	2.00	14-juin	2.27	1 053 861	2 390	22
juil. 2006	2.83	4 juil.	2.10	19 juil.	2.45	1 224 872	3 006	21
août-06	2.74	30-août	2.37	02-août	2.52	885 834	2 233	23
sept. 2006	2.75	20 sept.	2.36	7 sept.	2.53	621 763	1 573	21
oct. 2006	2.62	18 oct.	2.36	5 oct.	2.48	767 837	1 813	22
nov. 2006	2.97	14 nov.	2.30	7 nov.	2.56	2 162 745	5 651	22
dec. 2006	4.85	29 dec.	2.54	7 dec.	3.14	8 831 597	32 483	19
Jan. 2007	6.78	8 jan.	4.72	2 jan.	5.68	8 329 758	47 209	22
Fev. 2007	6.40	22 fev.	4.41	2 fev.	5.45	5 078 078	27 564	20
Mars. 2007	5.92	26 mars.	4.72	14 mars.	5.16	3 498 629	17 995	22
Avril. 2007	6.11	24 avr.	4.65	2 avr.	5.13	4 476 743	22 970	19
Mai. 2007	6.05	16 mai.	5.22	2 mai.	5.61	3 460 799	19 407	22
Juin. 2007	6.98	18 juin.	4.84	28 juin.	5.73	5 336 871	30 580	19
Juil. 2007	5.37	12 juil.	4.22	31 juil.	4.84	3 334 615	16 143	22
Août. 2007	4.37	08 août.	3.35	17 août.	3.97	3 406 746	13 529	23
Sept. 2007	4.54	05 sept.	3.75	03 sept.	4.06	3 366 111	13 663	20
Oct. 2007	4.46	15 oct.	4.00	22 oct.	4.18	1 659 226	6 928	23
Nov. 2007	5.14	16 nov.	3.9	22 nov.	4.45	4 597 667	20 441	22
Dec. 2007	4.44	05 dec.	3.02	22 dec.	3.75	2 663 457	9 987	19
Jan. 2008	3.51	02 jan.	2.03	22 jan.	2.77	3 608 292	9 983	22
Fev. 2008	4.24	11 fev.	2.95	06 fev.	3.56	4 270 695	15 196	21
Mars. 2008	4.10	26 mar.	2.97	18 mar.	3.46	2 095 559	7 253	19
Avril. 2008	3.76	07 avr.	3.11	23 avr.	3.42	1 461 812	4 999	22
Mai. 2008	3.82	16 mai.	3.24	30 mai.	3.46	1 331 462	4 607	21

(Source : Euronext)

Graphique sur 1 an



Les différents codes pour suivre le cours de GECI International sont :

ISIN : FR0000079634 (mnémonique : GECP)

Reuters : GECI.PA

Bloomberg : GEC FP

GECI International avait été introduite au Second Marché de la Bourse de Paris. Elle est aujourd'hui cotée sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris.

2.8.1.3. Actions détenues par des salariés

Conformément à l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucun salarié ne détient d'actions de notre société au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou d'un fonds commun de placement.

2.8.1.4. Plan de Souscription et d'actions gratuites

Les attributions d'actions gratuites sont les suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions potentiellement attribuées	Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées au 26.07.09	Date définitive d'acquisition
22 janvier 2007	40.000	20.000	22 janvier 2009
31 juillet 2007	189.000	179.000	31 juillet 2009

Les actions gratuites sont attribuées aux collaborateurs clefs et ne deviennent définitivement acquises qu'à l'issue d'une durée de présence de deux années à partir de la date d'attribution.

2.8.1.5. Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La société n'a pas distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices

2.8.1.6. Avis donné à une autre société par actions que la Société détient plus de 10% de son capital (article R.233-19 du Code de commerce)

Néant.

2.8.1.7. Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (article R.233-19 du Code de commerce)

Néant.

2.8.1.8. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres (articles L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code Monétaire et Financier)

Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants et par leurs proches au cours de l'exercice écoulé

Art L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et Art. 222-15-3 du règlement général de l'AMF

Dénomination sociale de l'émetteur : GECI INTERNATIONAL S.A.

Période concernée : Du 1er avril 2007 au 31 mars 2008

	Acquisitions	Cessions	Souscriptions	Echanges
Nombre d'actions	0	0	1 804 336	0
Prix moyen unitaire	0	0	4,20	0

2.8.1.9. Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Délégations consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Date de la délégation	Durée de la délégation	Date d'expiration de la délégation	Montant résiduel
a/ Délégations en cours de validité					
1. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	2.500.000 euros pour émission d'actions ou de valeurs mobilières et 10.000.000 euros pour les émissions de valeur mobilières représentatives de créances sur la société	AGM du 27 septembre 2007	26 mois	27 novembre 2009	
2. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne.	2.500.000 euros ¹ pour émission d'actions ou de valeurs mobilières et 10.000.000 euros pour les émissions de valeur mobilières représentatives de créances sur la société	AGM du 27 septembre 2007	26 mois	27 novembre 2009	
3. Augmentation de capital au profit de bénéficiaires d'un plan d'actions gratuites	Dans la limite de 4% du capital	AGM du 27 septembre 2005	38 mois	27 novembre 2008	

¹ Ces résolutions s'imputent sur le plafond global de 2.500.000 euros visé au point 2.

b/ Délégations
expirées en 2007 et
2008

Délégations consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Date de la délégation	Durée de la délégation	Date d'expiration de la délégation	Montant résiduel
2. Augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	2.500.000 euros	AGM du 27 septembre 2005	26 mois	27 novembre 2007	1.306.222,25 euros

2.9. Filiales et Participations

2.9.1. Tableau des filiales et participations

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dividendes reçus
			Brut	Net							
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	-	€	196 000	(128 325)	(323 391)		-	-
SKYDESIGN SAS	105bis bd Malesherbes, Paris (75)	100	4 150 000	-	€	1 031 000	(7 660 124)	(2 902 635)	5 869 124	-	-
GECI GMBH	Martiusstrasse 5, Munchen, Allemagne	100	26 053	26 053	€	25 565	(962 120)	281 467	3 600 563	-	-
GECI LIMITED	1 Park Place, Canary Wharf, London, UK	100	24 285	-	£	30 000	(2 536 457)	(661 808)	3 006 539	-	-
MOHACS INTL	1 Park Place, Canary Wharf, London, UK	99,99	1	-	£	940 100	172 066	-	-	-	-
MTS SA	9 rue de la Paix, Montreux, Suisse	99,8	57 168	57 168	CHF	50 000	243 607			-	-
GES Srl	Str. Radu Vida nr 17, Et.5, Sector 4 Bucarest, Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431	(1 600 931)	(1 346 976)	1 344 875	-	-
GECI INDONESIA	JIAfrica n°141-149 suite 803 Bandung 40112 Indonésie	99	318 980	-	\$	300 000	(350 829)	(98 902)	221 874	-	-
GECI Ingenieria S.L.	321 avenida de la Albufera 28031 Madrid Spain	100	50 000	50 000	€	50 000	418 369	365 634	601 769	-	-
Sociétés consolidées			8 934 357	133 221					14 644 744	-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Aéroport d'Evora, Province d'Alentejo, Portugal	100	50 000		€	50 000	(132 608)	(94 738)	132 596	-	-
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95	90 250	35 658	€	95 000	33 697	(4 090)	-	-	-
Sociétés non consolidées			140 250	35 658					132 596	-	-
Ensemble des sociétés			9 074 607	168 879					14 777 340	-	-

2.9.2. Activité des filiales

Les données suivantes sont relatives à la contribution de chaque filiale dans les comptes consolidés qui nous ont semblées économiquement plus pertinentes.

GECI SYSTEMES SAS (France)

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2007/2008 a été de 15.884 k€, à comparer à un chiffre d'affaires de 16.499 k€ pour l'exercice précédent (Geci Systèmes et Geci France), et le résultat net de - 99 k€ (Geci France et Geci Systèmes). Cette société détient également la société d'ingénierie navale AGIR (France) acquise en décembre 2004 et consolidée depuis le 1er Janvier 2005. Pour l'exercice 2007/2008, le chiffre d'affaires a été de 2.016 k€. Au 31 Mars 2008, le résultat net a été de -203 k€.

SKYDESIGN SAS (France)

Cette société dont la mission est de promouvoir et développer le projet d'avion Skylander clôture son exercice sans aucun chiffre d'affaires et le résultat net est de - 2.964 k€.

GECI Gmbh (Allemagne)

Geci Gmbh présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2007/2008 de 8.817 k€ et un résultat net de +99 k€. Cette société détient également la société Do-PS (Allemagne) qui a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2007/2008 de 5.111 k€ et un résultat net de +212 k€.

GECI Ltd (Royaume Uni)

Geci Ltd présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2007/2008 de 2.422 k€ et un résultat net de - 924 k€. Cette société détient également la société Geci South Africa qui a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2007/2008 de 3.269 k€ et un résultat net de +186 k€.

GECI ENGINEERING SERVICES SRL (Roumanie)

GES présente un chiffre d'affaires de 92 k€ pour l'exercice 2007/2008 et un résultat net de - 394 k€.

MTS (Suisse)

Cette société présente un chiffre d'affaires nul pour l'exercice 2007/2008 et un résultat net de - 1 k€.

GECI INDONESIA (Indonésie)

Cette société présente un chiffre d'affaires nul pour l'exercice 2007/2008 et un résultat net de - 54 k€.

GECI NUSANTARA (Indonésie)

Cette société présente un chiffre d'affaires nul pour l'exercice 2007/2008 et un résultat nul.

GECI INGENIERIA SL (Espagne)

Cette société présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2007/2008 de 2.878 k€ et un résultat net de +366 k€.

GECI SRL (Italie)

La filiale n'a pas eu d'activité significative au cours de l'exercice.

Sky Aircraft Industries (Portugal)

La filiale SKY AIRCRAFT INDUSTRIE n'a pas d'activité significative pour le moment.

3.1. Compte de résultat consolidé

	En k€	Notes	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Chiffre d'Affaires		1	40 490	38 227
Coûts Directs		2	-31 776	-31 665
Marge Brute			8 714	6 562
% Chiffre d'affaires			21,5%	17,2%
Frais Généraux		3	-11 642	-9 577
Résultat Opérationnel Courant			-2 928	-3 015
dont Activité Ingénierie			-198	-976
% Chiffre d'affaires Ingénierie			-0,5%	-2,6%
dont Skylander			-2 730	-2 039
Autres Produits et Charges Opérationnels		4	0	-365
Résultat Opérationnel Net			-2 928	-3 380
Coût de l'Endettement Financier Net			50	-255
Autres Produits et Charges Financiers		5	-914	-38
Résultat avant Impôt			-3 792	-3 673
Impôt		10	-352	76
Résultat Net			-4 144	-3 597
dont Intérêts Minoritaires			23	8
dont Part du Groupe			-4 167	-3 605
	En € par action		Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Nombre d'actions			26 909 277	21 488 000
Résultat net (part du Groupe) par action			-0,166	-0,168
Résultat net dilué (part du Groupe) par action			-0,166	-0,168
<i>En cas de résultat négatif, le résultat net dilué par action est égal au résultat net non dilué</i>				
<i>Pour info : Nombre dilué d'actions (avec actions gratuites)</i>				
			29 818 574	21 528 000

3.2. Bilan consolidé

En k€	Notes	Mars.08	Mars.07
ACTIF			
Ecarts d'acquisition			
Frais de developpement (<i>Skylander</i>)		0	0
Immobilisations incorporelles	6	333	308
Immobilisations corporelles	6	606	705
Participations dans les entreprises associées	6	43	102
Actifs financiers non courants	6	219	240
Impôts différés actif	12	424	574
Actifs non courants		1 625	1 929
Clients et comptes rattachés		10 188	11 527
Actifs sur contrats en cours		2 866	2 847
Autres actifs courants		2 745	2 044
Disponibilités et quasi-disponibilités		18 348	2 390
Actifs courants		34 147	18 808
TOTAL DE L'ACTIF		35 772	20 737
En k€			
PASSIF			
Capital Social		6 727	5 372
Primes		30 853	10 384
Réserves consolidées		-15 092	-11 743
Ecarts de conversion		707	138
Résultat Net - Part du Groupe		-4 167	-3 605
Capitaux Propres - Part du Groupe		19 028	546
Intérêts minoritaires		84	61
Capitaux Propres		19 112	607
Provision retraites et assimilées	8	374	367
Dettes financières long terme	7	9	0
Passifs non courants		383	367
Dettes financières courantes	7	5 350	9 454
Provisions courantes	8	188	55
Passifs sur contrats en cours		1 486	551
Fournisseurs et comptes rattachés		2 055	2 836
Autres passifs courants	9	7 198	6 867
Passifs courants		16 277	19 763
TOTAL DU PASSIF		35 772	20 737

3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE			
Résultat net du Groupe		-4 144	-3 597
+ Amortissements et provisions		720	470
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations		0	0
- Autres éléments sans incidence de trésorerie		0	0
- Charge d'endettement net		-50	255
- Charge d'impôt (yc impôts différés)		352	-76
Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		-3 122	-2 948
<i>Charge d'impôt (yc impôts différés)</i>		-352	76
<i>Variation des Impôts différés</i>		150	-172
Charge d'impôt (hors impôts différés)		-202	-96
<i>Variation de stocks</i>		0	0
<i>Variation des créances exploitation</i>		619	376
<i>Variation des dettes exploitation</i>		739	732
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		1 358	1 108
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)		-1 966	-1 935
Décassements nets sur acquisitions/cessions immobilisations		-458	-520
Developpement Autofinancé (Skylander)		0	0
Investissements d'exploitations nets		-458	-520
Encaissements nets liés aux acquisitions financières		13	43
Trésorerie des sociétés acquises (cédées) durant l'exercice		0	0
Investissements financiers nets		13	43
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)		-445	-477
Encaissement net sur augmentation de capital		21 824	0
<i>dont augmentation de capital</i>		21 824	0
<i>dont compensation de comptes courant actionnaires</i>			
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires		0	0
Apports en compte courant		-2 487	4 304
Abandon créance Holding		0	0
Variation nette des emprunts		-405	-258
Charge d'endettement net		50	-255
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)		18 982	3 791
Variation des cours des devises		591	-31
VARIATION DE TRESORERIE		17 162	1 348
Trésorerie d'ouverture		-1 467	-2 814
Variation de trésorerie		17 162	1 348
Trésorerie de clôture		15 695	-1 467
dont disponibilités et quasi disponibilités		18 348	2 390
<i>dont avances perçues de la société d'affacturage</i>		-2 592	-3 811
<i>dont autres (découverts...)</i>		-61	-46

3.4. Variation des capitaux propres consolidés

	En k€					Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves (yc Résultat)	Ecart de conversion				
Capitaux propres au 31.03.2006	5 372	10 384	-11 753	168		4 171	80	4 251
Résultat de période			-3 605			-3 605	8	-3 597
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			10	-30		-20		-20
Augmentation de participation chez AGIR						0	-27	-27
Capitaux propres au 31.03.2007	5 372	10 384	-15 348	138		546	61	607
Résultat de période			-4 167			-4 167	23	-4 144
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			256	569		825		825
Augmentation du capital	1 355	20 469				21 824	0	21 824
Capitaux propres au 31.03.2008	6 727	30 853	-19 259	707		19 028	84	19 112

Détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

	En k€					Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves Consolidées (yc Résultat)	Ecart de conversion				
Résultat Avril 2006 à Mars 2007			-3 605			-3 605	8	-3 597
Variation des écarts de conversion				-30		-30		-30
Distribution d'actions gratuites			10			10		10
Total des produits et charges comptabilisés pour 2006/2007	0	0	-3 595	-30		-3 625	8	-3 617
Résultat Avril 2007 à Mars 2008			-4 167			-4 167	6	-4 161
Variation des écarts de conversion				569		569		569
Distribution d'actions gratuites			256			256		256
Total des produits et charges comptabilisés pour 2007/2008	0	0	-3 911	569		-3 342	6	-3 336

Le capital social est composé de 26 909 277 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	21 488 000	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	5 421 277	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 909 277	0,25

3.5. Informations sectorielles

3.5.1. Informations par zone géographique

Postes du Résultat

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Ingénierie France			
Chiffre d'affaires		17 900	17 722
Résultat opérationnel courant		-383	-262
% CA		-2,1%	-1,5%
Ingénierie Allemagne et Roumanie			
Chiffre d'affaires		14 021	15 271
Résultat opérationnel courant		569	-1 009
% CA		4,1%	-6,6%
Ingénierie Autres Pays			
Chiffre d'affaires		8 569	5 234
Résultat opérationnel courant		496	198
% CA		5,8%	3,8%
Total Ingénierie (Hors Holding)			
Chiffre d'affaires		40 490	38 227
Résultat opérationnel courant		682	-1 073
% CA		1,7%	-2,8%
 Holding et Développement Skylander			
Résultat opérationnel courant		-3 610	-1 942
TOTAL GROUPE			
Chiffre d'affaires		40 490	38 227
Résultat opérationnel courant		-2 928	-3 015
% CA		-7,2%	-7,9%

Postes du Bilan

	En k€	Mars.08	Mars.07
Ingénierie France			
Clients		4 723	5 525
Actifs sur contrats en cours		2 319	2 292
Passifs sur contrats en cours		1 237	551
Ingénierie Allemagne et Roumanie			
Clients		3 584	4 799
Actifs sur contrats en cours		547	555
Passifs sur contrats en cours		0	0
Ingénierie Autres Pays			
Clients		1 875	1 201
Actifs sur contrats en cours		0	0
Passifs sur contrats en cours		249	0
 Holding et Developpement Skylander			
Clients		6	2
Actifs sur contrats en cours		0	0
Passifs sur contrats en cours		0	0
TOTAL GROUPE			
Clients		10 188	11 527
Actifs sur contrats en cours		2 866	2 847
Passifs sur contrats en cours		1 486	551

3.5.2. Informations par secteur d'activité

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Aéronautique		28 054	28 124
Spatial		4 793	4 348
Transport		1 039	1 201
Propulsion - Energy		4 117	2 974
Naval		2 282	1 544
Autres		205	36
Chiffre d'affaires consolidé		40 490	38 227

3.6. Notes Annexes

3.6.1. Activité et faits Marquants

Il a été procédé à deux augmentations de capital, la première en juillet 07 qui a donné lieu à l'émission de 4 775 111 actions nouvelles, assorties chacune de 1 BSA et la deuxième en août 2007 qui a donné lieu à l'émission de 645 483 actions nouvelles assorties de chacune 1 BSA . Le capital social a augmenté de 1 355 K€ et la prime d'émission de 20 469 K€. Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission, pour un montant de 947 K€. Le règlement de l'opération a été effectué par compensation de compte courant de l'actionnaire principal pour un montant de 2.867 K€ et pour le solde en trésorerie. Le nombre total de BSA, créés lors de l'augmentation de capital de juillet 2007 et août 2007, s'élève donc à 5 420 594. Deux bons de souscription d'actions permettront de souscrire à 1 action nouvelle au prix de 7.50 € par action. La période d'exercice court du 27 juillet 2007 au 31 décembre 2008.

Au 31 Mars 2008, 683 actions ont ainsi été souscrites par l'exercice des BSA. Le capital de Geci International au 31 Mars 2008 se compose donc de 26 909 277 actions à une valeur nominale de 0.25 €.

Une TUP entre les sociétés Geci France et Geci Systèmes est intervenue sur la période. En conséquence, la société Geci France n'existe plus au 31/03/2008.

3.6.2. Evènements postérieurs à la clôture

GECI International a signé le 9 juillet 2008, un protocole d'accord en vue duquel, au terme des diligences d'usages, la société devrait souscrire en totalité à une augmentation de capital réservée de Reims Aviation Industries, pour un montant de 4,5 millions d'euros à 1,40 euro par action. A l'issue de cette opération, la participation de GECI International dans le capital de Reims Aviation Industries s'élèvera à 52,39 %.

Le rapprochement des deux entreprises constituerait un relais de croissance important pour les deux sociétés

3.6.3. Evolution du périmètre de consolidation

Aucune évolution du périmètre n'est intervenue sur la période, à l'exception de la sortie de Geci France rappelée ci-dessus.

3.6.4. Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos le 31 mars 2008 les nouvelles normes et interprétations comptables suivantes :

- Norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ».

Le 18 août 2005, l'IASB a émis la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ». Cette norme et cet amendement, adoptés dans l'UE le 11 janvier 2006 et publiés au Journal officiel de l'UE le 27 janvier 2006, sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2007.

L'objectif de la norme IFRS 7 est de rassembler dans une nouvelle norme, après les avoir redéfinies, les règles de présentation de l'information financière relatives aux instruments financiers, tels que définis par les normes IAS 32 « instruments financiers : informations à fournir et présentation », et IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

L'amendement à la norme IAS 1 prévoit la présentation d'informations qualitatives sur les objectifs, les principes et les processus des opérations impactant le capital social et la présentation d'informations quantitatives sur les éléments constituant le capital social.

3.6.5. Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2007

Les normes, amendements et interprétations suivants ne seront appliqués dans les comptes consolidés qu'ultérieurement :

- IFRS 8 –information sectorielle (application au 1/1/2009)
- IAS 23 révisée –coûts d'emprunts (application au 1/1/2009)
- IFRIC 11 –IFRS 2 –actions propres et transactions intragroupe
- IFRIC 14 –IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction (application au 1/1/2009)
- IAS 1 révisée –Présentation des états financiers (application au 1/1/2009)

Le groupe étudie actuellement les impacts éventuels sur les notes aux états financiers de ces nouvelles normes.

3.6.6. Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting standards) applicables au 31 mars 2008.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants, les actifs et passifs qu'elle s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation lequel peut s'étendre au delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

3.6.7. Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

3.6.8. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

3.6.9. Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GEICI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GEICI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

3.6.10. Instruments financiers

Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

3.6.11. Regroupement d'activités

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité, ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité, qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

3.6.12. Date d'effet des acquisitions et des cessions

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle, et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

3.6.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront in fine facturées.

L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";
- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

3.6.14. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe.

3.6.15. Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent la charge annuelle des options de souscription d'actions, les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36, et les plus et moins values de cession des actifs corporels et incorporels.

3.6.16. Impôts sur les résultats

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable

La société GECI INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : Geci International, Geci Systèmes, SkyDesign et AGIR.

3.6.17. Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

3.6.18. Immobilisations

- **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des projets qui remplissent les conditions suivantes :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe,

Le Groupe comptabilise en charge de période les frais de développement du projet Skylander.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales 5 à 10 ans
- Matériels de transport 5 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 10 ans

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat. Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres.

3.6.19. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de le TVA

3.6.20. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

3.6.21. Endettement net

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, Geci Systèmes, a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.6%.

3.6.22. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

3.6.23. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Seuls, les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 5,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses, sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,
- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

3.6.24. Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés au plan d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

3.6.25. Gestion du risque financier

Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturation et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturation.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 90 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%

Le groupe a mis en place un système d'affacturation.

Il concerne les clients principaux.

L'en cours moyen est d'environ 2,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

-250 K€ qui peuvent être utilisés pour faire face à des besoins de financement à court terme. Les intérêts sont payables au taux de base bancaire majoré de 3 points de base. Elles ont été utilisées à hauteur de 61 K€ au 31 mars 2008.

-2.592 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,6 point de base

-2.396 K€ se compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le groupe est faiblement exposé aux risques de marché essentiellement au travers de sa relation avec le factor.

en milliers d'euros	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2008
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
Passifs financiers	2 691	2 659			9		2 326	3 033	5 359
Autres passifs	1 486						1 486		1 486
Dettes fournisseurs	2 055						2 055		2 055
Autres dettes courantes	7 198						7 198		7 198
Trésorerie et équivalent de trésorerie		-18 348					-18 348		-18 348
Position nette après gestion	13 430	-15 689	0	0	9	0	0	0	-2 250

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine était inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

Risque de change

Compte tenu de la faible exposition au risque de change par le passé, ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En effet, GECI International opère principalement en Zone Euro et en Afrique du Sud. La politique du Groupe est de facturer dans la devise de ses coûts directs, ce qui minimise son risque de change. Ce risque fait néanmoins l'objet d'une attention particulière et si la société devait conclure un contrat significatif dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, une couverture de change serait souscrite.

L'activité en Afrique du Sud est majoritairement assise sur des flux en dollars (revenus, charges directes et majeure partie des charges indirectes indexés sur USD). L'assiette nette du risque de change a fortement augmenté car le montant de résultat généré annuellement est de l'ordre de 400 K\$.

Nous considérons ce risque suffisamment significatif dorénavant pour justifier la mise en place d'instruments de couverture.

Note 1 : Chiffre d'Affaires

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Facturations (y compris frais refacturés)		41 782	38 438
Frais refacturés		-623	-626
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		-669	415
Chiffre d'Affaires		40 490	38 227

Note 2 : Coûts Directs

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Frais de personnel		22 384	23 049
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		6 283	5 676
Amortissements et provisions		362	402
Licences informatiques, frais de missions et autres charges		2 747	2 538
Coûts Directs		31 776	31 665

Note 3 : Frais Généraux

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Frais de personnel		6 095	4 817
Loyers et frais de locaux		1 289	1 344
Frais de télécommunication et frais postaux		261	246
Honoraires		1 402	907
Frais de représentation (Marketing & Bourse)		299	244
Impôts et Taxes		344	345
Amortissements et provisions		284	112
Autres charges		1 668	1 562
Frais généraux		11 642	9 577

Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Provision accord de licence Cougar / Tangara		0	-350
Achat des 5% minoritaires restants sur AGIR		0	-28
Autres		0	13
Autres produits et charges opérationnels		0	-365

NB pour Avril-Mars 2007 :

La charge constatée de -28 K€ sur l'acquisition des 5% résiduels d'AGIR correspond à un ajustement du goodwill initial et a été comptabilisée en charge de période conformément aux normes IFRS.

Une créance client résiduelle d'un montant de 500 K€ a été payée en numéraire à hauteur de 150 K€ et en nature par concession d'une licence d'exploitation d'un programme d'avion Cougar / Tangara sur une durée de deux ans, pour une valeur de 350 K€. Cet actif incorporel - justifiée par une évaluation établie par un expert indépendant - ne pouvant satisfaire aux critères d'évaluation des IFRS a été constaté en autres charges opérationnelles.

Note 5 : Autres Produits et Charges Financiers

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Gains et pertes de change		-710	-16
Actualisation des indemnités de fin de carrière		-10	-13
Autres		-194	-9
Autres produits et charges financiers		-914	-38

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

Note 6 : Immobilisations

Immobilisations incorporelles et corporelles

En k€	Imm. Incorporelles		Imm. Corporelles		Total
	Logiciels Techniques	Fonds commerciaux	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	
Valeur brute au 31 mars 07	2 407	176	63	3 369	6 015
Acquisitions	265	0	2	194	461
Cessions	-3	0	0	-84	-87
Ecart conversion	-52	0	0	-69	-121
Autres	-783	0	0	-335	-1 118
Valeur brute au 31 mars 08	1 834	176	65	3 075	5 150
Amortissements au 31 mars 07	2 103	172	57	2 670	5 002
Dépréciation	231	4	4	280	519
Reprise sur cessions	-2	0	0	-82	-84
Ecart conversion	-48	0	0	-60	-108
Autres	-783	0	0	-335	-1 118
Amortissements au 31 mars 08	1 501	176	61	2 473	4 211
Valeur Nette au 31 Mars 08	333	0	4	602	939

La ligne « Autres » représente la part déjà amortie des immobilisations de Geci France transférées à Geci Systèmes. Pour des raisons légales, s'agissant d'une TUP, le transfert s'est fait dans les comptes de Geci Systèmes pour la valeur nette des immobilisations.

Immobilisations financières

En k€	Titres de participation	Actifs financiers non courants			Total
		Prêts	Dépôts de garantie		
			Placés en actions	Simple	
Valeur brute au 31 mars 07	149	0	38	202	389
Acquisitions/Augmentations	2	0	18	42	62
Cessions/Remboursements	0	0	0	-75	-75
Ecart conversion	0	0	-3	-3	-6
Autres	0	0	0	0	0
Valeur brute au 31 mars 08	151	0	53	166	370
Dépréciations au 31 mars 07	47	0	0	0	47
Dépréciation	61	0	0	0	61
Reprise sur cessions	0	0	0	0	0
Ecart conversion	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Dépréciations au 31 mars 08	108	0	0	0	108
Valeur Nette au 31 Mars 08	43	0	53	166	262

Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	219	219				219
Clients et comptes rattachés	10 188	10 188				10 188
Actifs sur contrats en cours	2 866	2 866				2 866
Autres actifs courants	2 745	2 745				2 745
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18 348	18 348	18 348			
Actifs	34 366	34 366	18 348	0	16 018	0
Dettes financières	5 359					5 359
Autres passifs	1 486				1 486	
Dettes fournisseurs	2 055				2 055	
Autres dettes courantes	7 198				7 198	
Passifs	16 098	0	0	0	10 739	5 359

Note 7 : Dettes financières courantes

	En k€	Mars.08	Mars.07
Avances perçues du Factor		2 592	3 811
Compte-Courant actionnaires		2 326	4 813
Autres avances		365	599
Dettes de crédit-bail		15	185
Découverts et autres		61	46
Dettes financières		5 359	9 454
<i>dont court terme</i>		<i>5 350</i>	<i>9 454</i>
<i>dont long terme</i>		<i>9</i>	
Disponibilités et assimilés		-18 348	-2 390
Endettement (Trésorerie) Net(te)		-12 998	7 064

Les avances perçues du factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1.6 point

Les compte-courants Actionnaires sont rémunérés à 3.50 %.

Le groupe dispose de facilités de trésorerie d'un montant de 250 K€ qui n'étaient utilisées que partiellement au 31 mars 2008.

Note 8 : Provisions

En k€	Mars.07				Mars.08
		<i>Dotations</i>	<i>Reprises suite à consommation</i>	<i>Reprises non utilisées</i>	
Litiges prud'homaux	49	173	0	34	188
Autres charges	6	0	6	0	0
Provisions courantes	55	173	6	34	188
Provisions retraite et assimilées	367	76	69	0	374
Total des Provisions	422	249	75	34	562

Note 9 : Autres passifs courants

	En k€	Mars.08	Mars.07
Dettes sociales		3 161	3 479
Dettes fiscales		3 626	3 282
Comptes courants créditeurs		28	30
Dettes diverses		383	76
Autres passifs courants		7 198	6 867

Note 10 : Charge d'Impôts

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Impôts courants		202	172
Impôts différés		150	-248
Charge d'impôts		352	-76

Note 11 : Taux effectif d'impôt

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Résultat net avant impôts		-3 792	-3 673
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		-1 304	-1 264
Credit d' impot lié au Crédit d'impot Recherche non activé		141	54
Variation des déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		1 516	1 133
Charge d'impôts du Groupe		352	-76
<i>Taux effectif d'impôt</i>		<i>-9,3%</i>	<i>2,1%</i>

Note 12 : Impôts différés Actif

	En k€	Mars.08	Mars.07
Déficits fiscaux reportables :			
- Allemagne		424	574
Impôts différés Actif		424	574

Note 13 : Déficits fiscaux non activés

	En k€	Mars.07 Base en devise	Exercice	Mars.08 Base en devise	Mars.08 Base en Euros	Taux IS	Montant non activé en K€
Geci International (*)		14 088	3 251	17 339	17 339	34,40%	5 965
Agir		0		0	0	34,40%	0
Geci France		0		0	0	34,40%	0
Geci Systèmes		416		416	416	34,40%	143
Sky Design		0		0	0	34,40%	0
Intégration fiscale France		14 504	3 251	17 755	17 755		6 108
Geci Ltd and Mohacs Int.en GBP		2 061	662	2 723		30,00%	1 166
MTS en CHF							
Geci Indonesia en USD							
Geci Nusantara en USD							
Total							7 274

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés par prudence.

(*) La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

Note 14 : Effectifs

	Opérationnels (non facturables)	Productifs (facturables)	Sous-traitants (facturables)	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
France	41	200	0	241	268
Allemagne	18	183	7	208	229
Angleterre	8	0	12	20	7
Espagne	2	50	0	52	30
Roumanie	8	34	0	42	50
Autres	4	0	48	52	46
Effectif moyen	81	467	67	615	630

Note 15 : Engagements hors bilan

- ❖ La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.

Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables.

- ❖ La société SkyDesign a bénéficié d'une subvention de 1 000 000 euros accordée par la société GTH en mars 2006.

Cette subvention est assortie d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune dans les cinq ans à compter de la date de signature de l'acte, soit le 31 mars 2011.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette supérieure ou égale à 2 000 000 euros pour la deuxième année consécutive.

Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables

- ❖ Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 ratifie la caution donnée par Geci International à Geci Systèmes.

Cette caution est liée au transfert du siège social de la filiale Geci Systèmes qui est installée désormais 4 rue Diderot, 92150 Suresnes. Après avoir pris parfaite connaissance des conditions du nouveau bail le conseil d'administration accepte de ratifier la caution donnée par Geci international à Geci Systèmes auprès du bailleur.

- ❖ Concernant les indemnités de fin de carrière, le rapprochement entre la provision constatée dans les comptes et la dette actuarielle se présente comme suit :

	En k€	Mars.08	Mars.07
Valeur des engagements de fin d'exercice		283	338
Modification de régime restant à amortir		-57	-71
Gains et (pertes) actuariels restant à amortir		148	100
Provision comptabilisée au bilan de fin d'exercice		374	367

Note 16 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECI INTERNATIONAL est Serge BITBOUL, qui détient 49,20% des actions de la société directement et indirectement via GECI TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Le montant des compte-courants créditeurs associés dans GECI INTERNATIONAL est de 2 326 K€ au 31 mars 2008. Il était de 4 813 K€ au 31 mars 2007.

Note 17 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECI International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 159 876 € [Rém. Fixe : 157 938 € - Avantages en nature : 1 938 €]
- Mme SANSONETTI - TURNAU, Directeur Communication, Marketing et Stratégie Groupe, 121 213 € [Rémunération Fixe].

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de Geci International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2007/2008 d'un total de 22 000 € de jetons de présence.

Note 18 : Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Mazars et Guérard				Fiduciaire Leydet			
	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07			Avril-Mars.08	Avril-Mars.07		
			%				%	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	107	106,7	70%	70%	58,7	58,3	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	46	45	30%	30%				
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Total des honoraires	153,0	151,7	100%	100%	58,7	58,3	100%	100%

Note 19 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

- ❖ Plan d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005¹

L'assemblée générale du 27 septembre 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder jusqu'au 27 novembre 2008 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 4% du capital, soit 859 200 actions.

40 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le conseil d'administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et de fidélisation de cadres clefs. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, soit au 22 janvier 2009. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres. Au 31 Mars 2008, certains salariés étant partis, le nombre d'actions gratuites restantes étaient de 20 000.

189 000 autres actions ont également été attribuées par le conseil d'administration en date du 31 juillet 2007 dans les mêmes conditions que précédemment. Au 31 Mars 2008, certains salariés étant partis, le nombre d'actions gratuites restantes étaient de 179 000.

¹ Ces deux autorisations font l'objet d'un plafond global fixé à 4% du capital social

- ❖ Plan d'actions au profit des adhérents d'un PEE voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005¹

Aucune attribution

Note 20 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2007/2008	Taux moyen 2006/2007
Dollar des EU - USD	0,63243	0,75086	0,69971	0,77475
Livre sterling - GBP	1,25660	1,47102	1,40924	1,47459
Franc suisse - CHF	0,63540	0,61550	0,61064	0,62905
Nouveau leu roumain - RON	0,26833	0,29809	0,29299	0,28795
Rand sud-africain - ZAR	0,07805	0,10309	0,09827	0,10952

3.7. Filiales et participations

Filiales

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
FRANCE				
GECI International SA	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100
SKYDESIGN SAS	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS	Globale	100	100
AGIR	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100
EUROPE				
GECI GMBH	Martiusstrasse 5 80802 MUNCHEN ALLEMAGNE	Globale	100	100
DOPS	Flugplatz Oberpfaffenhofen 82234 WEBLING ALLEMAGNE	Globale	90	90
MOHACS INTERNATIONAL	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	99.99	99.99
GECI LTD	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	100	100
MTS	9 Rue de la paix MONTREUX SUISSE	Globale	99.80	99.80
GECI ENGINEERING SERVICES srl	Stirbei Voda, n26-28 Sect. 1 BUCAREST 70000 ROUMANIE	Globale	100	100
GECI Ingeneria SI	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID Espagne Largo Aldo de Benedetti	Globale	100	100
GECI SRL	20124 MILANO ITALIE	Non Conso	95	95
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Aéroport d'EVORA – Province d'ALENTEJO PORTUGAL	Non Conso	100	100
AFRIQUE				
HITEP	2 Elgin Road SUNNINGHILL 2157 AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100
ASIE DU SUD EST				
GECI INDONESIA PT	Bumi Bina Usaha - Jl Asia Afrika BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	99
GECI NUSANTARA PT	Bumi Bina Usaha - Jl Asia Afrika BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	98

Geci SRL : Cette société est non significative. Elle est évaluée à sa situation nette soit 32 K€.

Sky Aircraft Industries : La société SKY AIRCRAFT INDUSTRIES a été créée le 21 septembre 2005 au capital de 50.000 € et n'a pas pour l'instant d'activité significative. Elle est évaluée à sa situation nette soit (-) 133 K€.

Les sociétés MTS, GECI Indonesia pt et GECI Nusantara pt sont en cours de fermeture

Participation

La société détient une participation de 11 K€ soit 25% dans Synited GmbH, groupement de commercialisation auprès d'Airbus GmbH.

3.8. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GECI INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ❖ GECI INTERNATIONAL constate les résultats sur contrats de longue durée selon les modalités décrites dans les notes annexes. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction Générale du groupe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction Générale.
- ❖ Le traitement des frais de développement a été effectué en conformité avec les règles et méthodes décrites en page 11 de l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné le caractère approprié de ces méthodes comptables et de l'information fournie en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie , le 23 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

Didier AMPHOUX



MAZARS & GUERARD

Jacques KAMIENNY



4.1. Compte de résultat

En k €	Notes	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Chiffre d'affaires net	13	4 114	2 948
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	2	16	114
Autres produits		1	-
Produits d'exploitation		4 131	3 062
Autres achats et charges externes		2 745	1 585
Impôts, taxes et versements assimilés		45	41
Charges de personnel		1 873	1 248
Salaires et traitements		1 317	881
Charges sociales		556	367
Dotations d'exploitation		149	45
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1	46	30
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	2	103	15
Autres charges d'exploitation		-36	43
Charges d'exploitation		4 775	2 962
RESULTAT D'EXPLOITATION		-644	100
Produits financiers		4 419	966
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 116	500
Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	2	3 239	466
Différences positives de change		3	-
Produits nets sur cessions de VMP		60	
Charges financières		7 492	9 346
Dotations financières aux amortissements et provisions	2	7 363	8 892
Intérêts et charges assimilées		124	249
Différences négatives de change		5	205
RESULTAT FINANCIER		-3 073	-8 380
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-3 717	-8 280
Produits exceptionnels		3 459	40
Charges exceptionnelles		2 308	77
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	1 152	-37
Impôts sur les bénéfices		297	49
BENEFICE		-2 863	-8 366

4.2. Bilan

En k€		Mars 08	Mars 07
ACTIF			
Immobilisations incorporelles brutes		148	98
Immobilisations incorporelles amortissements		-101	-83
Immobilisations incorporelles nettes	1	47	15
Immobilisations corporelles brutes		278	302
Immobilisations corporelles amortissements		-181	-201
Immobilisations corporelles nettes	1	97	101
Immobilisations financières brutes		9 148	8 645
Immobilisations financières dépréciations		-8 909	-6 069
Immobilisations financières nettes	1/2	239	2 576
ACTIF IMMOBILISE		383	2 692
Avances et acomptes versés sur commande		13	
Créances	2/3	9 378	12 006
Créances clients et comptes rattachés		3 006	1 074
Comptes courants sur filiales bruts		15 674	19 372
Comptes courant sur filiales provision		-9 883	-9 024
Comptes courants sur filiales net		5 791	10 640
Autres créances		581	292
Disponibilités et divers		17 202	1 091
Valeurs mobilières de placement		16 711	25
Disponibilités		278	974
Charges constatées d'avance	3/5	214	92
ACTIF CIRCULANT		26 594	13 097
Ecarts de conversion Actif	8	111	11
TOTAL DE L'ACTIF		27 087	15 800
En k€		Mars 08	Mars 07
PASSIF			
Capital social	6	6 727	5 372
Prime d'émission		30 853	10 384
Réserve légale		216	216
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		-16 604	-8 238
Résultat de l'exercice		-2 863	-8 366
CAPITAUX PROPRES		18 449	-513
Provisions pour risques sur filiales		2 235	1 911
Autres provisions pour risques		229	41
Provision pour charges		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2	2 464	1 952
Dettes financières	3	4 115	13 311
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1	0
Comptes courants actionnaires		2 326	4 813
Comptes courants sur filiales		1 632	8 345
Emprunt et dettes financières divers		156	153
Dettes diverses	3	2 032	1 047
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 327	571
Dettes fiscales et sociales		674	363
Autres dettes		31	113
Produits constatés d'avance	3/5	0	0
DETTES		6 147	14 358
Ecarts de conversion Passif	8	28	3
TOTAL DU PASSIF		27 087	15 800

4.3. Notes annexes

4.3.1. Activité et Faits Marquants

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

Il a été procédé à deux augmentations de capital, la première en juillet 07 qui a donné lieu à l'émission de 4 775 111 actions nouvelles, assorties chacune de 1 BSA et la deuxième en août 2007 qui a donné lieu à l'émission de 645 483 actions nouvelles assorties de chacune 1 BSA. Le capital social a augmenté de 1 355 K€ et la prime d'émission de 20 469 K€. Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission, pour un montant de 947 K€. Le règlement de l'opération a été effectué par compensation de compte courant de l'actionnaire principal pour un montant de 2.867 K€ et pour le solde en trésorerie. Le nombre total de BSA, créés lors de l'augmentation de capital de juillet 2007 et août 2007, s'élève donc à 5 420 594. Deux bons de souscription d'actions permettront de souscrire à 1 action nouvelle au prix de 7.50 € par action. La période d'exercice court du 27 juillet 2007 au 31 décembre 2008.

Au 31 Mars 2008, 683 actions ont ainsi été souscrites par l'exercice des BSA. Le capital de Geci International au 31 Mars 2008 se compose donc de 26 909 277 actions avec une valeur unitaire de 0.25 €.

Une TUP entre les sociétés Geci France et Geci Systèmes est intervenue sur la période. En conséquence, la société Geci France n'existe plus au 30/09/2007. Préalablement à cette TUP, Geci International a cédé à Geci Systèmes les titres Geci France qu'elle détenait, générant une plus value sur titres de 1 141 K€

4.3.2. Evènements postérieurs à la clôture

GECI International a signé le 9 juillet 2008, un protocole d'accord en vue duquel, au terme des diligences d'usages, la société devrait souscrire en totalité à une augmentation de capital réservée de Reims Aviation Industries, pour un montant de 4,5 millions d'euros à 1,40 euro par action. A l'issue de cette opération, la participation de GECI International dans le capital de Reims Aviation Industries s'élèvera à 52,39 %.

Le rapprochement des deux entreprises constituerait un relais de croissance important pour les deux sociétés

4.3.3. Règles de présentation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.3.4. Immobilisations

-Frais de Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des projets qui remplissent les conditions suivantes :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe,

Le Groupe comptabilise en charge de période les frais de développement du projet Skylander.

-Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales 5 à 10 ans
- Matériels de transport 5 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 10 ans

Les biens financés par contrats de location simple ne sont pas capitalisés. Les biens acquis en contrat de location financement sont capitalisés et l'endettement correspondant est constaté au passif du bilan. Le principe comptable ainsi suivi est en conformité avec la norme IAS17 sur les contrats de location.

4.3.5. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

4.3.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.3.7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

4.3.8. Régime fiscal et impôts sur les résultats

La société GECE INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises du groupe soit : Geci International, Geci Systèmes, SkyDesign et AGIR.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GECE International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

4.3.9. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

4.3.10. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

4.3.11. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 5,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %

Note 1 Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	98	52	2	148
TOTAL	98	52	2	148
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	128	0	-	128
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	175	22	46	150
TOTAL	302	22	46	278
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 576	2 805	2 307	9 075
Prêts et autres immobilisations financières	69	6	2	73
TOTAL	8 645	2 811	2 308	9 148
TOTAL	9 045	2 885	2 356	9 574

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	83	20	2	101
TOTAL	83	20	2	101
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements et divers	47	13	-	61
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	154	13	46	121
TOTAL	201	26	46	181
TOTAL	285	46	48	282

Note 2 Provisions

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises	Nature	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges	30	103	Exploitation	15	Exploitation	118
Prov. pour pertes de change	11	111	Financier	11	Financier	111
Provision pour impôts	-	-			Exceptionnel	-
Prov pour risques et charges filiales	1 911	466	Financier	142	Financier	2 235
Autres provisions	-	-		-		-
Total prov. pour risques et charges	1 952	680		168		2 464
Provisions sur titres de participation	6 069	2 866	Financier	26	Financier	8 909
Provisions sur comptes clients	-	-		-		-
Provisions sur comptes courants	9 024	3 920	Financier	3 060	Financier	9 883
Total prov. pour dépréciation	15 093	6 786		3 086		18 793
TOTAL	17 045	7 466		3 254		21 256

En K€ - Provisions et Dépréciation sur titres	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/07	6 069	9 024	1 911	17 004
GECI Systemes	2 805	(2 791)	466	481
Sky Design	-	3 106	(142)	2 964
Sky Aircraft Industries	50	133		183
Geci Gmbh	(26)	(166)	-	(193)
Geci Ingenieria	-	-	-	-
Geci Srl	11	-	-	11
Gecl Ltd	-	331		331
GES	-	333		333
Geci Indonesia	-	17		17
Geci Nusantara	-	(103)	-	(103)
Mouvements 2007/2008	2 840	859	324	4 024
Provisions au 31/03/08	8 909	9 883	2 235	21 028

Tous les mouvements sont comptabilisés en résultat financier.

Note 3 Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	73	-	73
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (> 1 an)	73	-	73
Créances clients	3 006	3 006	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4	4	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	287	287	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	260	260	-
Etat - Divers	10	10	-
Groupe et associés	15 674	15 674	-
Débiteurs divers	33	33	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (< 1 an)	19 274	19 274	-
Charges constatées d'avance (< 1 an)	214	214	-
TOTAL	19 561	19 488	73

Etat des dettes	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	1	-
Emprunts et dettes financières divers	156	-	156
Fournisseurs et comptes rattachés	1 318	1 318	-
Personnel et comptes rattachés	157	157	-
Sécurité sociale et autres organismes	165	165	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	310	310	-
Autres impôts, taxes et assimilés	42	42	-
Groupes et associés	3 979	3 979	-
Autres dettes	31	31	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	-	-	-
TOTAL	6 159	6 003	156

Le poste « Groupe et associés » inclut notamment un compte courant de GTH pour 2 326 K€.

Note 4 Charges à payer et Produits à recevoir

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2008	Mars 2007
Dettes fournisseurs	118	192
Dettes fiscales et sociales	207	126
Autres dettes	-	-
TOTAL	325	318

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2008	Mars 2007
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Divers, produits à recevoir	-	-
TOTAL	-	-

Note 5 Charges et Produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Mars 2008	Mars 2007
Charges d'exploitation	214	92
TOTAL	214	92

Produits constatés d'avance	Mars 2008	Mars 2007
Produits d'exploitation	-	-
TOTAL	0	0

Note 6

Capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	21 488 000	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	5 421 277	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 909 277	0,25

40 000 actions gratuites ont été attribuées par le conseil d'administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et fidélisation de cadres clefs.

189 000 autres actions ont également été attribuées par le conseil d'administration en date du 31 juillet 2007 dans les mêmes conditions que précédemment.

Suite au départ de certains salariés, bénéficiaires d'actions gratuites, le total d'actions gratuites potentiellement attribuées est de 199 000.

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, soit au 22 janvier 2009 ou au 31 juillet 2009. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

Note 7

Crédit Bail

Il n'existe pas de contrat de crédit bail.

Note 8

Ecart de conversion

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur immobilisations financières	-	-	-
Sur créances	111	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	28
TOTAL	111	-	28
Rappel : provision pour perte de change	111		

Note 9

Effectifs

Effectif moyen	Mars 2008	Mars 2007
Cadres	16	11
Agents de maîtrise et techniciens		1
Employés	2	1
TOTAL	17	13

Note 10 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des dirigeants alloués au titre de l'exercice s'élève à 159 876 €.

Note 11 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Mars 2008	Mars 2007
Engagements de retraite (1)	3	16
Aval et cautions		117
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune (2)	500	500
Loyers restant dûs sur bail du siège social	189	464
TOTAL	692	1 097
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (3)	472	332
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	472	332

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

❖ La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.

(3) Le DIF est le Droit Individuel à la Formation

Note 12 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Mars 2008	Mars 2007
Ecarts de conversion Actif	111	11
Total des accroissements	111	11
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	12 118	10 935
Provisions perte de change	111	11
Ecarts de conversion Passif	28	3
Organic	5	4
Déficits reportables	17 339	14 088
Total des allègements	29 601	25 041

Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

Note 13 Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité	Mars 2008	Mars 2007
Refacturations aux filiales	4 102	2 950
Prestations de services aéronautiques		-
Produits des activités annexes	12	(2)
TOTAL	4 114	2 948

Répartition par marché géographique	Mars 2008	Mars 2007
France	2 910	1 912
Allemagne	769	883
Grande-Bretagne	171	3
Suisse	-	-
Espagne	185	96
Roumanie	70	51
Autres	9	3
TOTAL	4 114	2 948

Note 14 Résultat exceptionnel

	Mars 2008	Mars 2007
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14	-
Produits de cession des immobilisations corporelles		1
Produits de cession des immobilisations financières	3 446	
Produits exceptionnels divers		1
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle		38
TOTAL	3 459	40
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	77
VNC des immobilisations corporelles cédées	-	-
VNC des immobilisations financières cédées	2 305	-
Charges exceptionnelles diverses	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
TOTAL	2 308	77

Note 15 Opérations réalisées avec les entreprises liées

En K€	Prêt	Emprunt	Client	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créditeur
AGIR	-	-	100	-	342	-
DOPS	-	-	312	19	-	550
GES Srl	-	-	32	1	1 345	-
GECI GMBH	-	-	498	-	3 601	-
GECI INDONESIA	-	-	-	-	222	-
GECI Ingenieria S.L.	-	-	112	-	602	-
GECI LIMITED	-	-	169	-	3 007	-
GECI NUSANTARA	-	-	-	-	552	-
GECI SYSTEMES SAS	-	-	731	822	-	1 038
HITEP	-	-	10	-	2	-
MTS SA	-	153	-	-	-	-
SKY DESIGN SAS	-	-	1 037	-	5 869	-
Sociétés Consolidées	-	153	3 000	842	15 540	1 589
MOHACS INTL	-	-	-	-	-	36
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	133	-
GECI Srl	-	-	-	-	-	28
Sociétés Non Consolidées	-	-	-	-	133	64
TOTAL	-	153	3 000	842	15 672	1 653

En K€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Refacturation projet technique	Produits financiers	Charges financières
AGIR	141	-	-	17	-
DOPS	252	-	-	-	15
GES Srl	70	-	-	43	-
GECI FRANCE SAS	-	-	-	-	-
GECI GMBH	487	30	-	205	-
GECI INDONESIA	-	-	-	-	-
GECI Ingenieria S.L.	178	7	-	45	-
GECI LIMITED	168	2	-	149	-
GECI NUSANTARA	-	-	-	-	-
GECI SYSTEMES SAS	1 248	39	126	76	-
HITEP	-	9	-	-	-
MTS SA	-	-	-	-	-
SKY DESIGN SAS	147	-	1 197	255	-
Sociétés Consolidées	2 691	87	1 323	790	15
MOHACS INTL	-	-	-	-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	-
GECI Srl	-	-	-	-	-
Sociétés Non Consolidées	-	-	-	-	-
TOTAL	2 691	87	1 323	790	15

4.4. GECI INTERNATIONAL SA - Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 223 200	3 223 200	5 372 000	5 372 000	6 727 319
Nombres des actions émises	12 892 800	12 892 800	21 488 000	21 488 000	26 909 277
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 241 122	2 224 095	2 514 833	2 947 656	4 113 584
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-242 173	336 712	235 529	8 990	1 691 682
Impôts sur les bénéfices	72 952	160 487	25 508	49 114	297 041
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0		
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-3 718 087	-2 165 319	2 094 835	-8 366 261	-2 862 692
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,02	0,01	0,01	0,00	0,06
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,29	-0,17	0,10	-0,39	-0,11
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	18	15	13	13	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	844 993	816 503	685 947	880 858	1 316 920
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	378 234	361 394	300 325	366 786	555 697

4.5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes Annuels, exercice clos le 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2008, sur :

- ❖ le contrôle des comptes annuels de la société GECI INTERNATIONAL établis, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ❖ la justification de nos appréciations,
- ❖ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ❖ Les modalités d'évaluation des titres de participation et des avances en compte courant aux filiales, qui figurent respectivement pour une valeur nette de 166 K€ et de 6 384 K€ à l'actif du bilan, sont indiqués dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société et de leur correcte mise en œuvre, nous avons vérifié l'application de la méthode utilisée. Ces travaux n'ont pas été révélés d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation ainsi que des avances en compte-courant aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion avec réserves exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

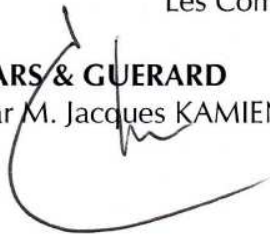
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 23 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes


MAZARS & GUERARD

Représenté par M. Jacques KAMIENNY



FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par M. Didier AMPHOUX



4.6. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et d'engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - Convention autorisées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

II - Convention approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application l'article L.225-38 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- ❖ Convention relative à la refacturation de frais de développement concernant le projet SKYLANDER à la société SKYDESIGN SAS pour un montant sur l'exercice de 1 171 620 €.
- ❖ Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 2 326 019 € rémunéré à un taux de 3,5 % consenti par la société GTH à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 104 494 €.
- ❖ Conventions relatives à la facturation de services de management :
 - à la filiale GECI GMBH pour un montant sur l'exercice de 487 173 €,
 - à la filiale GECI FRANCE SAS pour un montant sur l'exercice de 173 290 €,
 - à la filiale GECI ENGINEERING SERVICES SRL pour un montant sur l'exercice de 70 058 €,
 - à la filiale SKYDESIGN SAS pour un montant sur l'exercice de 147 011 €,
 - à la filiale GECI SYSTEMES SAS pour un montant sur l'exercice de 1 075 089 €,
 - à la filiale DOPS, pour un montant sur l'exercice de 251 676 €,
 - à la filiale GECI ESPAGNE, pour un montant sur l'exercice de 178 162 €,
 - à la filiale AGIR SAS pour un montant sur l'exercice de 141 149 €,
 - à la filiale GECI LIMITED pour un montant sur l'exercice de 168 134 €,
- ❖ Conventions relatives aux avances non rémunérées d'administrateurs :
 - M. Serge BITBOUL, avance d'un montant de 135 € à la fin de l'exercice.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 23 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD
Représenté par M. Jacques KAMIENNY



FIDUCIAIRE LEYDET
Représenté par M. Didier AMPHOUX



5.1. Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

SOMMAIRE

I. Composition Du Conseil d'Administration.....	74
II. Travaux Du Conseil d'Administration	77
II.1. Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration.....	77
II.1.1. Généralités.....	77
II.1.2. Ordre du jour du Conseil d'Administration	79
II.1.3. Invitations	79
II.1.4. L'information du conseil.....	79
II.1.5. Procès-verbaux	79
II.2. Travaux du Comité de Direction.....	79
II.2.1. Réunions hebdomadaires :	79
II.2.2. Réunions mensuelles :	80
II.2.3. Réunions trimestrielles :	80
II.2.4. Réunions semestrielles.....	80
II.2.5. Réunions spécifiques.....	80
II.3. Les délégations de pouvoir	81
II.4. Pouvoirs du Directeur Général.....	81
III. Contrôle Interne.....	82
III.1. Organisation	82
III.2. Procédures de contrôle interne	83
III.3. Les systèmes d'information du Groupe.....	85
III.4. Les règles de gestion et de comptabilité Groupe.....	85
III.5. Comité des risques sur programmes	85
III.6. Les facturations inter-sociétés	86
III.7. La gestion de la trésorerie	86

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons dans ce document le Rapport sur les travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne dans le cadre de la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003.

Nous vous rappelons les textes légaux :

Article L. 225-37 du Code de Commerce

« Dans les sociétés faisant appel public à l'épargne, le président du conseil d'administration rend compte, dans un rapport joint au Rapport de gestion du Conseil d'Administration, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.(...) »

Article L. 225-235 du Code de Commerce

« Les Commissaires aux comptes présentent, dans un rapport joint [à leur rapport général] leurs observations sur le Rapport [du Président du Conseil d'administration celles des procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière. »

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, la composition du conseil d'administration de votre société a été la suivante :

	Date de nomination et Echéance du mandat en cours	Mandats au sein de GECI International	Autres mandats exercés
Stéphane BERREBI 52 ans (né le 25/04/1956) De nationalité française Détient 5 220 actions	AGO 27/09/2006 AGO 2012	Administrateur	- Administrateur de Dolphian S.A.

	Date de nomination et Echéance du mandat en cours	Mandats au sein de GECI International	Autres mandats exercés
<p>Serge BITBOUL</p> <p>56 ans (né le 15/11/1951)</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détient 5 515 687 actions, dont 3 251 121 actions nominatives</p>	<p>AGO 27/09/2006</p> <p>AGO 2012</p>	<p>- Président du Conseil d'Administration</p> <p>- Directeur général</p>	<p><u>Mandats au sein du Groupe GECI International :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - PDG de GECI Ltd - PDG de Geci Indonesia - Président de Skydesign - PDG de Geci Srl - PDG de Geci Ingenieria sl - Administrateur de Geci Engineering Services - Président de Sky Aircraft Industries <p><u>Mandats hors GECI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la Financière des Chavelles SC - Gérant d'Invest 2000 Sarl - Président de Geci Technologies Holding Eurl
<p>Alain BOU ANHA</p> <p>57 ans (né le 23/06/1951)</p> <p>De nationalité française</p> <p>Détient 1 action</p>	<p>AGM 27/09/2007</p> <p>AGO 2012</p>	<p>Administrateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la Sarl Immoban - Gérant de la Sarl Nam Productions - Gérant de la Sci Courtry Profession - Gérant de la Sci Ary

	Date de nomination et Echéance du mandat en cours	Mandats au sein de GECI International	Autres mandats exercés
Jean-Daniel CHABAS 68 ans (né le 09/10/1939) De nationalité française Détient 1 action	AGM 27/09/2007 AGO 2013	Administrateur	- Administrateur Caisse Crédit Mutuel l'Hay les Roses - Administrateur Fondation Lambrechts
Gérard Paul DELAGE 57 ans (né le 28/09/1951) De nationalité française Détient 574 actions	AGO 27/09/2006 AGO 2012	Administrateur	- Néant
Günter KAPPLER 69 ans (né le 09/09/1939) De nationalité allemande Détient 1 action	AGM 27/09/2007 AGO 2013	Administrateur	- Membre du Conseil de Surveillance d'IABG GmbH
Pascale SANSONETTI 50 ans (née le 29/06/1958) De nationalité française Détient 1 action	AGO 25/09/2002 AGO 2008	Administrateur	- Président de GECI Systèmes - Président d'AGIR

1.1. Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1.1. Généralités

Le Conseil d'Administration de la Société est composé de sept membres. Cinq des sept membres sont extérieurs à la Société. Son Président est Monsieur Serge BITBOUL.

Les membres du Conseil d'Administration participent tout au long de leur mandat à la vie de la Société, ils sont régulièrement informés, ils sont également consultés, généralement individuellement, sur des sujets particuliers, ils participent à des discussions sur la stratégie de la Société, ils sont également impliqués dans certaines actions de promotion de la Société, ils sont consultés sur des décisions stratégiques de la Société, ils font part de leurs conseils, de leurs avis, des orientations susceptibles d'améliorer le fonctionnement du Groupe.

Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, soit entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008, aux dates suivantes : 15 mai 2007, 7 juin 2007, 15 juin 2007, 26 juillet 2007, 31 juillet 2007, 27 septembre 2007 et le 05 décembre 2007, et a recueilli la présence d'au moins quatre de ses membres à chacune de ses réunions. Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués aux séances pour lesquelles leur présence est requise par la législation.

Date des réunions du Conseil Principaux points à l'ordre du jour de ces réunions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008

15 mai 2007	Fusion envisagée entre Geci France et Geci Systèmes, Acquisition envisagée de Reims Aviation Industries, Démission de Mr J.M. de Raffin Dourny, Administrateur.
07 juin 2007	Nouvel arrêté des comptes consolidés au 30 Septembre 2006 et du rapport de gestion du premier semestre, Examen de la situation de trésorerie, Augmentation de capital, Délégation au Président-Directeur Général pour figer les modalités finales de l'opération, Arrêté du rapport complémentaire.
15 juin 2007	Exposé au sujet de l'Augmentation de capital, Délégation au Président-Directeur Général pour figer les modalités finales de l'opération, Arrêté du rapport complémentaire.
26 juillet 2007	Approbation des procès-verbaux des précédentes réunions, Examen et arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Mars 2007,

	<p>Proposition d'affectation du résultat,</p> <p>Examen et arrêté des documents de gestion prévisionnelle,</p> <p>Conventions relevant de l'Article L.225-38 du Code de Commerce,</p> <p>Décision de poursuite de l'exploitation malgré la perte de plus de moitié des capitaux propres,</p> <p>Proposition relative au montant des jetons de présence,</p> <p>Proposition relative à un plan d'attribution gratuite d'actions,</p> <p>Propositions relatives à la nomination et/ou au renouvellement d'administrateurs,</p> <p>Constatation de l'augmentation de capital autorisée par le Conseil d'Administration du 15 Juin 2007,</p> <p>Délégations au Conseil d'Administration en vue de décider d'augmenter le capital social,</p> <p>Délégation au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social en application de l'Article L.225-129-6 du Code de Commerce,</p> <p>Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler des actions et de réduire le capital,</p> <p>Décision relative à la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, fixation de son Ordre du Jour et arrêté du texte des résolutions,</p> <p>Points et questions divers.</p>
31 juillet 2007	<p>Mise en œuvre de la délégation prévue par l'Assemblée Générale Mixte du 27 Juillet 2007 pour réaliser une augmentation de capital,</p> <p>avec suppression des DPS au profit d'une catégorie de personnes (2ème augmentation de capital),</p> <p>Approbation des procès-verbaux des précédentes réunions,</p> <p>Proposition relative au montant des jetons de présence,</p> <p>Proposition relative à un plan d'attribution gratuite d'actions,</p> <p>Propositions relatives à la nomination et/ou au renouvellement d'administrateurs,</p> <p>Décision relative à la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, fixation de son ordre du jour et arrêté du texte des résolutions,</p> <p>Points et questions divers.</p>
27 septembre 2007	<p>Fixation de la rémunération du Président-Directeur Général,</p> <p>Répartition des jetons de présence,</p> <p>Constatation de l'augmentation de capital autorisée par le Conseil d'Administration du 31 Juillet 2007 - Modification des statuts.</p>
05 décembre 2007	<p>Arrêté des comptes consolidés au 30 Septembre 2007 et du rapport de gestion du premier semestre,</p> <p>Ratification de la caution donnée à Geci Systèmes dans le cadre du bail des locaux sis à Suresnes,</p> <p>Attribution d'actions gratuites : nouveau bénéficiaire à intégrer à la liste fournie au Conseil d'Administration du 27 Juillet 2007.</p>

La durée moyenne du conseil d'administration des réunions est de trois heures.

La date et l'heure des séances du Conseil d'Administration ont été fixées en prenant en compte les disponibilités des administrateurs sur la base d'entretiens téléphoniques.

Lors de chaque réunion, un registre des présences a été signé par les membres du Conseil d'Administration participant à la séance. Les procurations écrites données par lettres ou éventuellement télécopiées ont été annexées au registre des présences.

1.1.2. Ordre du jour du Conseil d'Administration

Le projet d'ordre du jour a été remis par le Président aux membres du Conseil d'Administration lors de l'envoi de la convocation plusieurs jours avant la date prévue pour chacune des réunions du conseil.

1.1.3. Invitations

Le président du Conseil d'Administration a, à différentes reprises, convié le Directeur Financier à présenter les données chiffrées et à participer aux discussions.

1.1.4. L'information du conseil

Les administrateurs ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et ont pu se faire communiquer préalablement, l'ensemble des documents qu'ils ont estimé utiles.

Les points à l'ordre du jour des réunions du conseil ont généralement donné lieu à la constitution d'un dossier remis à tous les participants.

1.1.5. Procès-verbaux

Chaque projet de procès-verbal des réunions du conseil a été rédigé par le secrétaire de séance du Conseil d'Administration à l'issue de chaque réunion.

Le procès-verbal définitif a été approuvé lors de la réunion suivante du Conseil d'Administration et signé par le Président et un administrateur.

Les procès-verbaux et le registre des procès-verbaux sont conservés par le secrétariat du Président et la Direction Juridique Groupe.

1.2. Travaux du Comité de Direction

Un Comité de Direction composé de six membres : le Président (PDG), le Directeur Stratégie et Développement, le Directeur des Opérations « Engineering Services », le Directeur Administratif et Financier, le Directeur Juridique et le Directeur des Ressources Humaines, effectue tout au long de l'année un grand nombre de réunions au cours desquelles de nombreuses décisions sont prises et ce à des fréquences différenciées :

1.2.1. Réunions hebdomadaires :

Le Comité de Direction aborde un certain nombre de points courants :

- ❖ Informations sur les affaires et projets en cours, évaluation des risques éventuels sur les dépassements ou problèmes rencontrés,
- ❖ Présentation des nouveaux comptes clients, de leur potentiel de développement tant en termes d'activité que de marges potentielles ou de retour sur investissement,

- ❖ Présentation des nouvelles opportunités d'alliances ou de partenariats, analyse et suite à donner,
- ❖ Examen de toutes les affaires importantes et notamment de celles proposées au forfait,
- ❖ Nouvelles embauches et commentaires sur les affectations, analyse des départs,
- ❖ Position de trésorerie des entités du Groupe et examen des retards de paiement clients.

1.2.2. Réunions mensuelles :

Le Comité de Direction aborde des sujets beaucoup plus particuliers :

- ❖ Examen des résultats mensuels des filiales et des opérations : évolution du chiffre d'affaires par client, analyse des marges, recherche d'optimisation des affaires, des ressources humaines et des moyens.
- ❖ Informations sur des opérations à caractère commercial, principalement avec des grands comptes : évolution de leurs projets, impacts éventuels de l'environnement géopolitique et économique, évolution de leur politique d'externalisation, analyse concurrentielle et examen de tout facteur susceptible d'impacter le niveau d'activité, les marges ou les délais de paiement. L'analyse de ces informations permet de définir les plans d'actions et les moyens à mettre en œuvre.

1.2.3. Réunions trimestrielles :

Le Comité de Direction invite un certain nombre de collaborateurs au cours de ces réunions dont l'objet principal est :

- ❖ Examen des indicateurs du trimestre passé et comparaison avec les objectifs : chiffre d'affaires, coûts des services rendus, marge brute, évolution des prix de vente des prestations et des coûts horaires du personnel de production, analyse des taux d'activité et de leur évolution,
- ❖ Présentation par les principaux responsables d'activité de leurs résultats du trimestre et leurs estimations des activités futures,
- ❖ Définition des priorités en termes de focalisation commerciale, technique ou de recherche de nouveaux collaborateurs,
- ❖ Examen et décisions concernant l'évolution des systèmes d'information, leur implémentation, leur utilisation, les difficultés éventuelles, les solutions proposées.

1.2.4. Réunions semestrielles

Au cours d'une série de réunions rapprochées, et au moins deux fois par an, en général, le Comité de Direction se réunit pour aborder des problèmes liés à la stratégie de la Société, aux directions à développer, aux types de ressources clés à embaucher, aux décisions majeures à prendre et sur lesquelles il faudra être attentif au long de l'année. Les objectifs commerciaux de l'exercice sont figés au cours de ces réunions et un budget prévisionnel de résultat et de trésorerie est établi par les services financiers du Groupe en fonction de tous les éléments remis par les différents responsables des filiales.

Une grande attention est portée au processus d'évaluation des collaborateurs, notamment pour suivre l'évolution au sein du Groupe des collaborateurs à fort potentiel.

1.2.5. Réunions spécifiques

Des comités spécifiques font intervenir les membres du Comité de Direction et certains acteurs du Groupe :

- ❖ Comité d'investissements,

- ❖ Comité des rémunérations,
- ❖ Comité qualité.

Ces comités sont organisés sur demande et au moins une fois par an.

1.3. Les délégations de pouvoir

Le système de délégations de pouvoirs mis en place répond à un certain nombre d'objectifs :

- ❖ s'assurer que les décisions prises sont en ligne avec les objectifs définis,
- ❖ s'assurer de l'optimisation des décisions d'investissement ou de dépenses,
- ❖ s'assurer de l'optimisation de l'utilisation du capital humain de la Société,
- ❖ s'assurer des engagements pris par la Société et des risques associés,
- ❖ maintien d'une grande réactivité.

Ainsi, il y a trois niveaux de délégations :

- ❖ au niveau de l'établissement,
- ❖ au niveau des directeurs opérationnels,
- ❖ au niveau du Comité de Direction avec décision du Président.

D'une manière générale, les opérations courantes sont menées par le responsable d'établissement avec délégation limitée.

La signature bancaire n'est que très partiellement déléguée au niveau des directeurs des Opérations France et International et est encadrée par un certain nombre de procédures assurées par les services financiers.

La Trésorerie Groupe contrôle tous les flux bancaires.

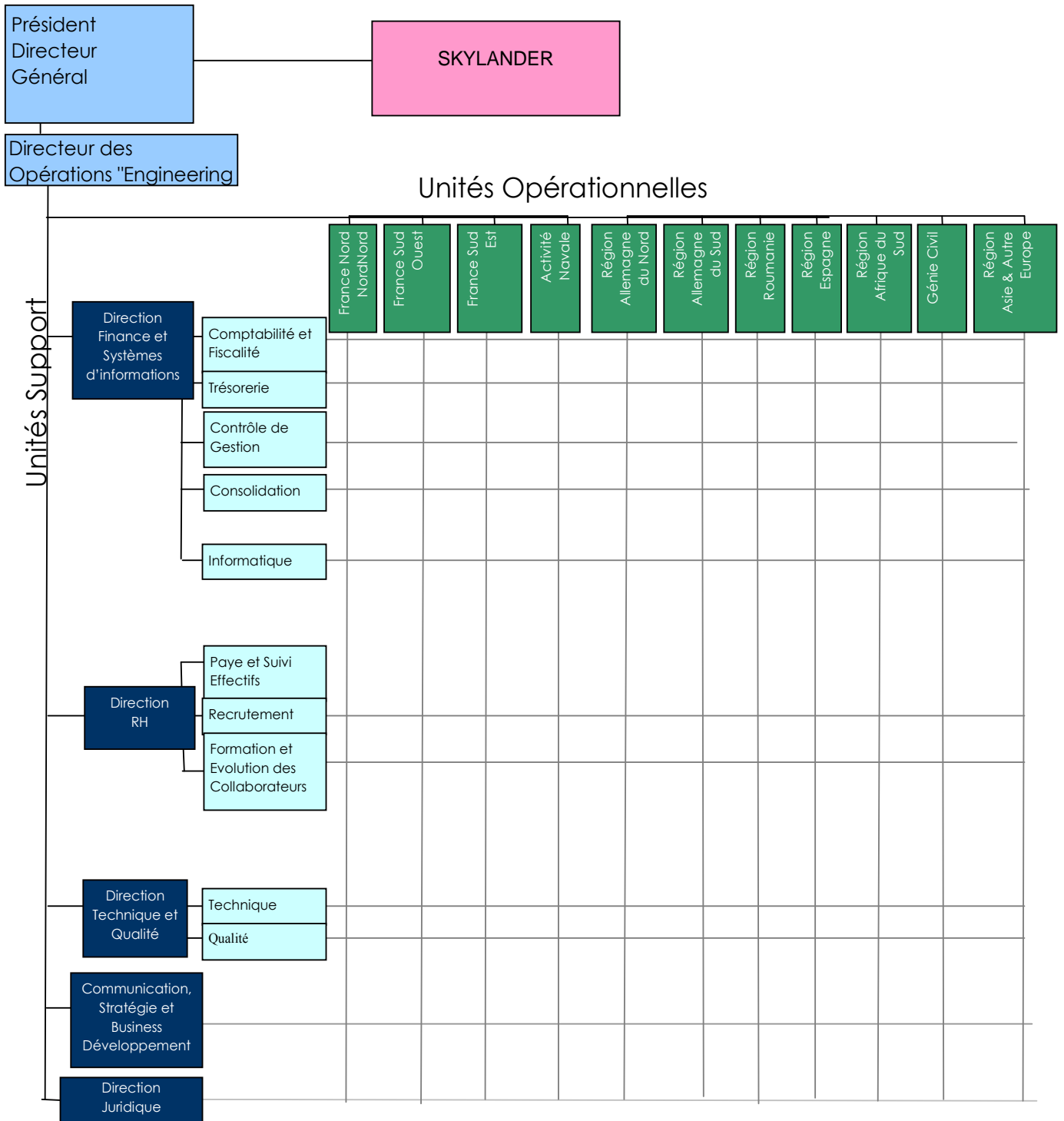
La politique de communication financière relève exclusivement de la Direction Générale du Groupe.

1.4. Pouvoirs du Directeur Général

Cautions, avals, garanties :

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-35 du code de commerce, le Directeur Général ne peut consentir aucune caution, aval et garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse et préalable du Conseil d'Administration.

1.5. Organisation



Le groupe est organisé en unités opérationnelles et en unité support. Chaque salarié du groupe est rattaché à une de ces unités.

1.6. Procédures de contrôle interne

Un effort particulier a été conduit pour améliorer l'ensemble des dispositifs de contrôle interne à la fois par la mise en place de notes de procédure, de systèmes d'information et de Reporting/contrôle.

Ces dispositifs sont d'application récente et la Direction Générale veillera à leur mise en place opérationnelle.

Le système de contrôle interne repose :

- d'une part sur le fait qu'à l'intérieur de chaque unité du groupe opérationnelle ou fonctionnelle c'est le Directeur d'Unité seul qui a le pouvoir d'effectuer des actes de gestion
- d'autre part, sur un système de délégation encadrant les actes de gestion qui peuvent être pris au niveau des unités.

Ce système est formalisé dans une note de procédure dont les principales rubriques sont les suivantes :

Domaine	Règle de contrôle interne
Contrats commerciaux	Pour les contrats cadres, les contrats supérieurs à 300.000 € et les contrats comportant des clauses susceptibles de faire courir un risque significatif au groupe, une revue technique, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Contrats particuliers	Notamment pour les contrats de partenariat, <i>MOU (Protocole d'Accord)</i> , <i>Letter of Intent (Lettre d'Intention)</i> , <i>Shareholder Agreement (Pacte d'Actionnaires)</i> , <i>Cooperation Agreement (Accord de Cooperation/Collaboration)</i> , une revue technique, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Embauches, Licenciement	Préalablement au <i>hiring form</i> (formulaire d'embauche), un <i>requirement form</i> (formulaire de demande/besoin) est établi et permet de formaliser et de suivre les demandes. Pour les recrutements, intérim, consultants et licenciements productifs, les signatures du Directeur d'Unité concerné et de la Direction des Ressources Humaines est nécessaire. Pour les recrutements, interim, consultants et licenciements de personnel support, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par la Direction des Ressources Humaines.
Achats	Pour les achats et investissements, contrats fournisseurs d'un montant unitaire supérieur à 2.000 EUR, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par le service support concerné.
Prise de congés et temps de présence.	Le Directeur d'Unité autorise les prises de congés et approuve les temps des personnes qui lui sont rattachés. Le Directeur Général autorise les prises de congés et approuve les temps des Directeurs d'Unités.
Déplacements et notes de frais	Le Directeur d'Unité autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve les notes de frais des personnes qui lui sont rattachés jusqu'à 1.500 Euros unitaire. Le Directeur Général autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve

	les notes de frais des Directeurs d'Unités. Il autorise également les travel request et approuve également les notes de frais des collaborateurs pour les montants unitaires supérieurs à 1.500 Euros.
Reporting	Le Directeur d'Unité est responsable de la production des reporting d'activité : <ul style="list-style-type: none"> - Une Business Review mensuelle comprenant des éléments business, finance, programme management, RH... - Un Reporting financier mensuel pour la gestion et trimestriel pour la consolidation. - Un Reporting RH mensuel pour l'effectif et hebdomadaire pour les WFW - Un Reporting trésorerie mensuel. - Un Reporting Work Package mensuel
Trésorerie Centralisée	Le Directeur d'Unité est responsable du bon fonctionnement de la trésorerie centralisée pour son unité. Le Directeur Financier informe régulièrement les unités de leur solde de compte et des opérations réalisées.
Signature bancaire et paiements	Le Directeur d'Unité est responsable des paiements effectués ou demandés notamment eu égard : <ul style="list-style-type: none"> - au respect de la réglementation (interdiction de remboursement d'amendes, de paiement sans justificatifs). - au suivi des commandes (non paiement en double, reprise effective des acomptes versés, paiement pour des services reçus). - à sa capacité à démontrer que les dépenses ont été réalisées dans l'intérêt de la société. Le Directeur d'Unité rend compte en toute transparence en cas de demande.
Augmentations	Le Directeur d'Unité est responsable du processus d'entretiens individuels annuels de son unité et de la préparation des augmentations individuelles. Le Directeur Général est responsable du processus d'entretiens individuels annuels pour les Directeurs d'Unités et de la validation des augmentations individuelles et des règles de remboursement sous forme de primes de toutes les personnes du groupe ainsi que des règles de détermination des bonus.
Budget Annuel	Le Directeur d'Unité est responsable de la préparation du budget annuel de son unité. Le Directeur Général est responsable de l'approbation du budget et de la fixation des modalités de rémunération variable.
Gestion des contrats au forfait	Mensuellement, les Directeurs d'Unités qui exécutent des contrats au forfait rendent compte au service support programme management par l'intermédiaire d'un format de reporting dédié. Le service support programme management rend compte au Directeur Général une fois par mois des contrats au forfait en cours de réalisation.
Référentiel Qualité	Le Directeur d'Unité est responsable de l'implémentation du référentiel qualité dans son unité. Le Directeur Général est responsable de la définition de la politique qualité du Groupe.

1.7. Les systèmes d'information du Groupe

Le Groupe a mis en place des systèmes d'information dont les objectifs principaux sont : assurer une fiabilité de l'information et des reporting, assurer le contrôle des opérations réalisées par les différentes entités, mesurer les indicateurs et leur évolution, assurer des gains permanents de productivité, sécuriser les flux d'information financière.

Les systèmes d'information du Groupe intègrent parmi l'ensemble des applicatifs, les principaux éléments suivants :

Systèmes
groupe avec
saisie
décentralisée

- ❖ Outil WTS (en cours de déploiement) - Déclaration des temps par projets, autorisation des congés, gestion des projets, base des contrats commerciaux et base des collaborateurs, suivi financier d'activité (dont taux d'activité hebdomadaire)
- ❖ Outil FAS - Gestion financière et consolidation.
- ❖ Outil GCMS - Gestion centralisée de la trésorerie.
- ❖ Outils Polaris - Gestion documentaire.
- ❖ Outil Ezcruit (en cours de déploiement) - Gestion des recrutements.

Systèmes locaux
administrés en
fonction des
règles groupe

- ❖ Administration des ventes, facturation, suivi des paiements,
- ❖ Comptabilité.
- ❖ Paie.

1.8. Les règles de gestion et de comptabilité Groupe

Le département financier du Groupe centralise l'ensemble des données comptables, financières, juridiques, sociales, ...

Toutes les filiales du Groupe qu'elles soient françaises ou étrangères transmettent à périodicité régulière des informations de suivi opérationnel ainsi que des reporting financiers, comptables et sociaux aux services support du Groupe. Le département financier s'appuie sur les services comptables et administratifs des entités, éventuellement sur les cabinets comptables avec lesquels des accords ont été signés.

Les reportings sont homogènes, ainsi que les définitions des indicateurs aussi bien opérationnels que de gestion.

1.9. Comité des risques sur programmes

Pour prévenir les risques sur les contrats avec obligation de résultat, un comité des risques programme est en cours de mise en place.

Ce comité qui fera intervenir la direction financière, la direction juridique et la direction technique se réunira mensuellement et effectuera une revue de l'ensemble des contrats avec obligation de résultat avec les Directeurs d'Unité et leurs responsables programmes.

Ce comité rendra compte au Comité de Direction.

1.10. Les facturations inter-sociétés

Le Groupe s'appuie sur un ensemble de procédures internes permettant la facturation d'une entité du Groupe par une autre. Cet ensemble de procédures de facturation intra-groupe est revu à intervalles réguliers notamment en fonction de l'évolution des prestations du Groupe, mais aussi de l'évolution des législations des entités concernées. La Société est d'autant plus attentive au respect de cette procédure qu'elle contribue à optimiser l'utilisation des compétences et des ressources du Groupe.

1.11. La gestion de la trésorerie

La trésorerie du Groupe est suivie au jour le jour et supervisée de manière centralisée, aussi bien pour les filiales françaises qu'étrangères. L'utilisation des liquidités du Groupe est ainsi continuellement optimisée dans une recherche de charges financières minimales.

Des estimations de flux de trésorerie Groupe sont mises à jour régulièrement et permettent d'anticiper les besoins de trésorerie de telle ou telle filiale.

5.2. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de Geci International (exercice clos le 31 Mars 2008)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GECI INTERNATIONAL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- ❖ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil d'administration ainsi que de la documentation existante ;
- ❖ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ❖ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil d'administration.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie , le 23 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

FIDUCIAIRE LEYDET



Didier AMPHOUX

MAZARS & GUERARD



Jacques KAMIENNY

Chapitre 6 Information financière et documents accessibles au public

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la Société (www.geci.net) les documents suivants :

- ❖ le présent rapport financier annuel qui sera enregistré sous forme de rapport financier annuel auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- ❖ les communiqués financiers ;
- ❖ les statuts.

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de GECI International, 105 bis boulevard Malesherbes, 75008 Paris (01 53 53 00 53).

En application de l'Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la liste suivante présente les informations rendues publiques par GECI International depuis le 1er avril 2007, date de début de l'exercice 2007/2008.

6.1.1. Liste des communiqués de presse

Depuis le début de l'exercice 2007/2008, les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site Internet de la Société (www.geci.net) et transmis à l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) :

- 15 mai 2007 : CA du quatrième trimestre de l'exercice 2006/2007
- 25 juin 2007 : Information aux actionnaires
- 27 juin 2007 : Reprise de la cotation
- 02 Juillet 2007 : Lancement d'une augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription d'un montant de 20 M€ dédiée au Skylander
- 27 Juillet 2007 : Résultats annuels de l'exercice 2006/2007
- 10 Aout 2007 : Augmentation de capital complémentaire de 2,7 M€
- 13 Aout 2007 : Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007/2008
- 13 Novembre 2007 : Dubaï, GECI reçoit une lettre d'intention pour 15 avions à livrer entre 2011 et 2021
- 15 Novembre 2007 : Chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 2007/2008
- 29 Novembre 2007 : Information aux actionnaires
- 05 Décembre 2007: Résultats du premier semestre de l'exercice 2007/2008
- 15 Février 2008 : Chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2007/2008
- 7 Avril 2008 : Informations sur le Skylander
- 15 Mai 2008 : Chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2007/2008
- 9 Juillet 2008 : signature d'un protocole d'accord avec Reims Aviation Industrie
- 16 Juillet 2008 : Résultats annuels 2007/2008

6.1.2. Liste des publications au BALO

- 15 mai 2007 : CA du quatrième trimestre 2006/2007
- 22 juin 2007 : Avis de convocation à assemblée générale
- 4 juillet 2007 : Augmentation de capital
- 11 juillet 2007 : Avis de convocation à assemblée générale
- 8 aout 2007 : Avis divers – Nombre d’actions et de droits de vote
- 10 aout 2007 : Etats Financiers Consolidés et sociaux au 31 mars 2007 arrêtés par le CA
- 31 aout 2007 : CA du premier trimestre de l’exercice 2007/2008
- 3 septembre 2007 : avis de convocation à l’assemblée générale annuelle
- 7 novembre 2007 : Avis divers – Nombre d’actions et de droits de vote
- 23 Novembre 2007 : CA du premier semestre et deuxième trimestre 2007/2008
- 4 janvier 2008 : Rapport financier semestriel au 30/09/2007

Chapitre 7 Tableau de concordance

Le présent rapport financier annuel est établi en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier et de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Afin de faciliter la lecture du présent document, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises de l'information réglementée du rapport financier annuel

	Paragraphe	Page
1. PERSONNES RESPONSABLES		
Personne responsables des informations	1.1	4
Attestation du responsable	1.2	4
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES		
Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels	4.5	69
Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés	3.8	54
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	1.4	5
3. COMPTES ANNUELS	Chapitre 4	56
4. COMPTES CONSOLIDES	Chapitre 3	31
5. RAPPORT DE GESTION	Chapitre 2	6
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de la société	2.1	6
Information relative au nombre total de droits de vote et au nombre d'actions composant le capital social	2.8.1	22
Nombre d'actions achetées et vendues dans le cadre d'un programme de rachat	2.8.1	23
Participation des salariés au capital social	2.8.1.3	25
Rémunération et avantages en nature versés à chaque mandataire social	2.7.2	21
Mandats et fonctions exercées des mandataires sociaux	2.7.1	20
Conséquences sociales et environnementales de l'activité	2.4.8	15
Activité des filiales et des participations et l'indication des prises de participation	2.9	29
Tableau récapitulatif des délégations pour augmenter le capital en cours de validité	2.8.1.9	27
Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société	2.8.1.8	26
Rapport du président sur le fonctionnement du conseil et sur le contrôle interne	Chapitre 5	73
6. INFORMATIONS RENDUES PUBLIQUES	Chapitre 6	88